

Prix
de la
Chancellerie

S O R B O N N E

PRIX de la
CHANCELLERIE
des UNIVERSITÉS
de PARIS

1^{er} décembre 2016
Grand Amphithéâtre
La Sorbonne

#PrixChancellerie

 @SorbonneFr



Sommaire

Préambule du recteur	1
La chancellerie des universités de Paris : rôle et missions de la chancellerie.	3
Les Prix de la chancellerie des universités de Paris	11
Les donateurs	15
Lauréats des Prix de la chancellerie des universités de Paris 2016	21
La composition des jurys	43



Nous remercions les élèves des lycées Beaugrenelle et Edgar Quinet et leurs professeurs pour leur participation à la réussite de cette soirée.

Préambule

Riche d'un patrimoine de plus de huit siècles, la chancellerie des universités de Paris perpétue l'héritage de l'ancienne Université de Paris et le fait vivre au présent. En faisant rayonner ces biens matériels et immatériels, qui sont le fruit de l'histoire, auprès des plus jeunes générations, elle est résolument tournée vers l'avenir.

Chaque année, elle récompense par des prix solennels cinquante jeunes docteurs qui, tous, par l'excellence de leur thèse, ont fait progresser la recherche de façon remarquable dans des champs disciplinaires aussi variés que la médecine, le droit, la pharmacie, les sciences économiques et la gestion, les lettres et les sciences.

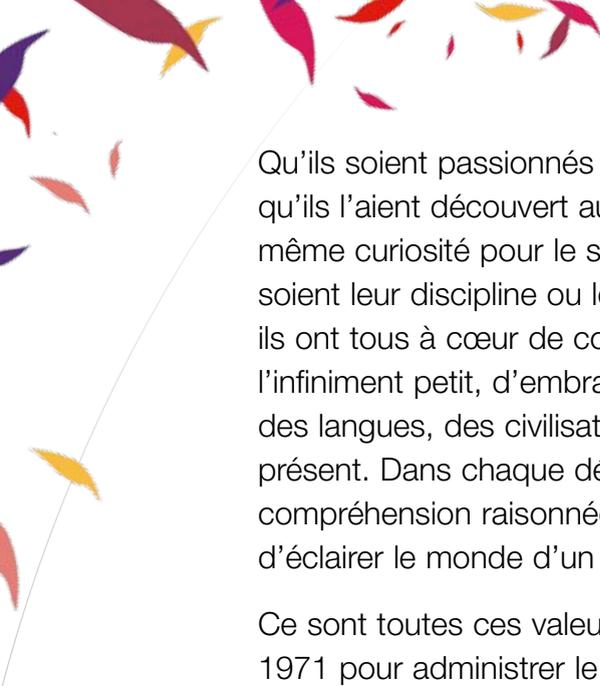
Cette année encore, cinquante lauréats des universités et établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France seront distingués par ces prix prestigieux.

Les prix de la chancellerie des universités de Paris représentent une récompense individuelle pour des chercheurs qui sont parvenus, dans leurs travaux respectifs, au terme d'une aventure intellectuelle ambitieuse de plusieurs années, à explorer de nouveaux chemins ou à éclairer d'un jour nouveau des pans entiers de la connaissance.

Loin de couronner seulement la fin d'un cursus, ces prix marquent aussi le début d'un parcours prometteur, et doivent contribuer à aider tous les jeunes docteurs primés à réaliser leurs ambitions dans la poursuite de leur carrière, notamment pour ceux d'entre eux qui deviendront chercheurs ou enseignants-chercheurs. C'est une reconnaissance académique marquante de leurs talents qui doit les encourager à continuer leurs travaux, avec la même exigence et la même liberté, dans la voie qu'ils ont commencé à tracer.

Mais ces prix ne récompensent pas seulement l'aboutissement d'une traversée parfois perçue comme solitaire : ils sont aussi la reconnaissance d'une excellence collective, celle des laboratoires, des directeurs et des jurys de thèse, des universités et des grands établissements qui assurent à la recherche française sa vitalité et son dynamisme.

Car la recherche ne pourrait exister sans l'échange, le dialogue entre pairs, la confrontation des réflexions et des expériences, qui seule fait progresser les sciences. Elle s'inscrit dans les valeurs humanistes de la communauté universitaire, qui a pour dessein commun d'enrichir la connaissance universelle.



Qu'ils soient passionnés par leur sujet de recherche depuis le plus jeune âge ou qu'ils l'aient découvert au cours de leurs études, les lauréats sont animés par une même curiosité pour le savoir, et l'immensité de ce qui reste à défricher. Quels que soient leur discipline ou les croisements entre disciplines qu'ils contribuent à créer, ils ont tous à cœur de comprendre et d'expliquer, qu'il s'agisse pour eux de détailler l'infiniment petit, d'embrasser l'infiniment grand, d'explorer l'altérité des cultures, des langues, des civilisations, ou encore d'analyser le passé pour mieux saisir le présent. Dans chaque démarche de recherche se trouve le même goût pour la compréhension raisonnée, l'analyse des systèmes et la démonstration, qui permet d'éclairer le monde d'un jour nouveau.

Ce sont toutes ces valeurs que la chancellerie des universités de Paris, créée en 1971 pour administrer le patrimoine et les biens indivis de l'ancienne Université de Paris, transmet à travers ses actions de soutien à la recherche pour les étudiants et les chercheurs de Paris et d'Île-de-France.

Grâce aux dons et aux legs dont elle a bénéficié à travers l'histoire, la chancellerie des universités de Paris contribue, par ses missions, à cultiver ces valeurs pour le présent et l'avenir. Que tous les généreux donateurs, célèbres et anonymes, sans qui ces actions ne seraient pas possibles reçoivent la gratitude de la communauté universitaire pour ce soutien précieux et indéfectible. Souhaitons que demain, la perpétuation de cette tradition soit assurée grâce à la générosité de nouveaux donateurs et mécènes.

Plus de huit siècles après la création de l'ancienne Université de Paris, nous pouvons nous féliciter aujourd'hui de l'excellence toujours renouvelée de ses chercheurs, de son rayonnement mondial et de la fidélité aux valeurs humanistes qui sont les siennes.

Puisse-t-elle garder toujours sa vocation universelle, exprimée dans sa devise
« *hic et ubique terrarum* » !

Gilles Pécout

Recteur de la région académique Île-de-France

Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités

La chancellerie des universités de Paris



GRAND AMPHITHEATRE

ESCALIER
DES LETTRES

Rôle et missions

de la chancellerie des universités de Paris

Créée en 1971, à la suite de l'éclatement de l'Université de Paris en 9 puis 13 universités autonomes, la chancellerie des universités de Paris, placée sous l'autorité du recteur-chancelier, assure l'administration de l'ensemble du patrimoine et des biens indivis de l'ancienne Université de Paris.

Héritière d'un patrimoine, dont celui de la famille de Richelieu, et d'une tradition de plus de huit siècles, la chancellerie des universités de Paris est aujourd'hui la garante du prestige universitaire qui a forgé, *Hic et ubique terrarum*, la renommée internationale de la Sorbonne.



Un peu d'histoire...

L'Université de Paris et la naissance des premières universités européennes

L'Université de Paris voit le jour au cours du XII^e siècle, au terme d'une croissance continue des écoles parisiennes, regroupées rive gauche sur la Montagne Sainte-Geneviève. Dès le début du XIII^e siècle, leur succès rend nécessaire une organisation plus structurée. Afin de donner aux maîtres et étudiants des conditions de vie convenables et de garantir, par des diplômes, la qualité d'études qui deviendront très vite une nouvelle voie d'ascension sociale, l'organisation des écoles est redéfinie par Philippe Auguste selon deux principes : regroupement des maîtres et des étudiants en une communauté appelée *Universitas*, régie par des statuts fixant des règles de vie au sein d'un système commun d'enseignement, et principe d'autonomie, reconnu et garanti par le diplôme royal de 1200, confirmé, en 1215, par le légat pontifical, puis, en 1231, par la Bulle *Parens Scientiarum* du pape Grégoire IX. **En 2016, on célèbre le 800^e anniversaire de la création de l'Université de Paris.**

L'Université de Paris acquiert alors une personnalité morale, des privilèges et se dote de son sceau : « *Universitatis magistrorum et scholarium parisiensium* ». On date des mêmes années 1240, les premières mentions d'un « recteur », maître ès-arts, élu par ses pairs et premier responsable de l'université.

Plusieurs centaines de maîtres et milliers d'étudiants fréquentent alors les écoles parisiennes, dont la renommée de l'enseignement et la richesse de sa bibliothèque, unique rivale de la Bibliothèque Vaticane à Rome, feront, très vite, un des centres majeurs de la pensée européenne.

Un modèle commun de formation, l'universalité de la langue latine, la reconnaissance universelle des diplômes, font alors de l'Europe un espace intellectuel et culturel où maîtres et étudiants se déplacent, favorisant le processus de diffusion des savoirs et du transfert des idées, dans le cadre d'une *peregrinatio academica* de Paris ou Bologne, de Naples ou Padoue à Cambridge, Prague, Salamanque ou Cracovie. Ainsi l'Université de Paris accueille-t-elle successivement le théologien souabe Albert le Grand, puis son disciple italien, Thomas d'Aquin, précurseurs de la pensée humaniste en Europe.

La fondation du Collège de Robert de Sorbon

La Sorbonne tire son origine du collège créé en 1253 par Robert de Sorbon, chapelain et confesseur de Louis IX (Saint-Louis), qui en confirma la fondation en 1257.

Accueillant à la fois riches et pauvres, sans distinction d'origine géographique ou familiale, sur les seuls critères d'excellence intellectuelle, le Collège de Sorbon s'impose rapidement comme un établissement d'élite. Égalité, collégialité, moralité, études, telles en sont les règles, rappelées dans sa devise : « *Vivere socialiter et collegialiter et moraliter et scholariter* ».

À la fin du Moyen Âge, l'Université de Paris est le plus grand centre culturel et scientifique européen, attirant plus de 20 000 étudiants. Berceau au XV^e siècle du second humanisme français, la Sorbonne accueille en 1469 la première imprimerie de France, installée par le bibliothécaire de Louis XI, Guillaume Fichet, et le prieur du collège, Jean Heynlin.

À la Renaissance, avec les premières affirmations de l'État, les universitaires bénéficient auprès des rois, princes, évêques, magistrats et personnes privées, d'une autorité et d'un magistère, directement liés à la fonction majeure de conseil qu'ils exercent dans la vie du royaume. La Sorbonne devient bientôt un vivier de compétences et de talents, offrant ainsi à ses étudiants l'opportunité de carrières prestigieuses, en leur permettant d'assumer des charges importantes au sein d'un jeune État moderne en construction.

Après un net déclin au cours de la période des guerres de Religion, les réformes impulsées par Henri IV tendent à accentuer le contrôle royal sur l'institution universitaire, dont les proviseurs comptent bientôt parmi les hommes d'État les plus illustres de leur temps : Richelieu, Mazarin, le cardinal de Retz, Le Tellier, le cardinal de Fleury.



Richelieu et la Sorbonne



C'est Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, qui, au XVII^e siècle, donne à la Sorbonne l'aspect unifié que nous lui connaissons, faisant réaliser par l'architecte Jacques Lemercier un ensemble de bâtiments homogènes et architecturalement cohérents. Étudiant à la Sorbonne dans les années 1606-1607, Richelieu en devint proviseur en 1622. Il fait raser l'ancien collège et la chapelle médiévale pour dégager une cour centrale, aujourd'hui cour d'honneur. Une nouvelle bibliothèque est construite en 1647, par Sanson Letellier. La chapelle de la Sorbonne, chapelle collégiale et chapelle funéraire du cardinal, est édifiée en 1648 par Lemercier. Premier exemple d'architecture religieuse classique parisienne et précurseur des grandes réalisations du Val-de-Grâce et des Invalides, elle abrite le splendide mausolée de marbre du cardinal de Richelieu, par Girardon, chef-d'œuvre de la sculpture funéraire classique.

Au tournant du XVIII^e siècle, fortement marquée par la querelle janséniste, la Sorbonne s'allie au Parlement de Paris pour s'opposer à l'arbitraire royal et pontifical avant de se soumettre au pouvoir absolu, qui exercera sur elle une véritable tutelle.

La Sorbonne participe également aux avancées de l'esprit des Lumières, profondément influencées par le progrès des sciences et l'esprit philosophique. De grands réformateurs, tels Jacques Turgot, prieur de la Sorbonne, avant de devenir ministre de Louis XVI, y exercent des fonctions de responsabilité.

Au cours de la Révolution française, les théologiens de la Sorbonne refusent la Constitution civile du clergé. En 1791, les bâtiments sont fermés. Conséquence de la loi Le Chapelier qui supprimait les corporations, la « Société de Sorbonne » est dissoute, à l'instar des autres universités de province. En 1794, la chapelle devient un Temple de la déesse Raison, avant d'accueillir, sous le Consulat et l'Empire, des ateliers d'artistes.

Dès 1806, Napoléon réorganise l'ensemble du système d'enseignement supérieur français, baptisé Université impériale, et crée les cinq facultés parisiennes, pour y former les enseignants des établissements secondaires et des séminaires : les facultés des Sciences, des Lettres, de Théologie, de Droit et de Médecine. La Sorbonne devient alors le siège des facultés des Sciences, des Lettres et de Théologie, ainsi que le siège du rectorat de l'académie de Paris, sous l'autorité du Grand Maître de l'Université. Ces trois facultés s'installent tout d'abord au Collège du Plessis ; ce n'est qu'en 1821, qu'elles rejoindront l'ancienne Sorbonne, abandonnée quelque trente ans plus tôt.

La Sorbonne au cœur du nouveau système universitaire républicain

Foyer du libéralisme politique sous la Monarchie de Juillet, la faculté des Lettres tire les bénéfices de sa proximité avec le pouvoir. Guizot, Cousin et Villemain, tour à tour ministres de l'Instruction publique, font de la Sorbonne le cœur du système universitaire parisien et français.

Après l'échec de plusieurs projets de réforme et de reconstruction, sous la II^e République, puis sous le Second Empire, l'avènement de la III^e République marque un tournant décisif dans l'histoire de la Sorbonne. La défaite face à la Prusse relance, sur un plan universitaire, des projets de réforme, avec le soutien d'illustres personnalités et professeurs, tels que Duruy, Taine, Renan, Monod, Boutmy, Bréal ou encore Berthelot. La spécialisation des enseignements accompagne la création des maîtrises de conférence. La faculté de Théologie est supprimée en 1885.

L'Université de Paris, qui avait disparu en tant que corps constitué durant la Révolution, est recrée en 1896, par regroupement des cinq facultés, et la Sorbonne en devient le siège.



La Nouvelle Sorbonne de Nénot

La reconstruction des bâtiments du XVII^e siècle, devenus trop exigus et incommodes, est réalisée sous l'impulsion de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique. Le chantier est confié au jeune architecte Henri-Paul Nénot, élève de Charles Garnier, et la première pierre du nouvel édifice posée en 1885. Construction d'un nouveau palais académique et d'une nouvelle bibliothèque de 300 places, qui compte plus de 600 000 volumes en 1913 ; les anciens bâtiments du XVII^e siècle sont détruits et remplacés, l'architecte Nénot ayant cependant soin de conserver le plan et les élévations d'origine de la Sorbonne de Richelieu, autour de la cour d'honneur, et la chapelle de Lemercier.

Si l'ensemble du bâtiment n'est réellement achevé qu'en 1901, la première partie du bâtiment est inaugurée en 1889, pour le centenaire symbolique de la Révolution française. La nouvelle Sorbonne, dont le programme architectural, décoratif et iconographique est signé des plus grands artistes de l'époque comme Puvis de Chavannes, devient alors dans le monde entier le symbole des sciences et de la culture de la jeune République française.

La première moitié du XX^e siècle est pour l'Université de Paris une période de renouveau particulièrement brillante, avec des chercheurs et des enseignants à la pointe des grands développements scientifiques dans de nombreux domaines : en lettres, avec le développement des sciences du langage et la littérature comparée ; en sciences, avec les premières recherches en physique nucléaire. Plusieurs Prix Nobel témoignent de la renommée et du prestige international de ses chercheurs et professeurs : Pierre Curie et Marie Curie, première femme à enseigner en Sorbonne, Jean Perrin, Louis de Broglie, Irène et Frédérique Joliot-Curie.

Mais l'Université de Paris paie un lourd tribut durant les deux guerres mondiales.

La Grande Guerre entraîne une hécatombe parmi les étudiants, fauchant une grande partie de la jeune élite universitaire et intellectuelle française. Les monuments aux morts dans la Sorbonne donnent la mesure des pertes subies par l'Université de Paris.

Les effectifs recommencent à croître durant l'entre-deux-guerres. Ce public, pour les deux tiers littéraire, se féminise et s'ouvre à l'international, en particulier grâce à la création, en 1925, de la Cité internationale universitaire située boulevard Jourdan à Paris.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les lois d'exclusion promulguées par le régime de Vichy frappent les étudiants et les professeurs juifs.

La mémoire des victimes des deux guerres mondiales, déportés et résistants, est saluée chaque année, lors des commémorations des 11-novembre et 8-mai, à l'occasion de cérémonies célébrées dans la crypte de la chapelle de la Sorbonne.

La Sorbonne face aux défis de la démocratisation

Dans les années 1950, le nombre d'étudiants s'accroît, pour atteindre 61 400 en 1965, soit dix fois les effectifs prévus par les constructeurs de la nouvelle Sorbonne, un siècle plus tôt. Si la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur permet l'afflux de jeunes étudiants de milieux plus modestes, elle rend également rapidement obsolètes les structures d'enseignement et d'accueil, qu'il faut désormais adapter aux exigences nouvelles de la massification.

La contestation étudiante de Mai 1968, pour contextuelle et sociétale qu'elle fût, s'ancre aussi dans une tradition très « sorbonnarde », qui remonte aux grandes affaires politiques de la fin du XIX^e siècle. Le boulangisme, l'Affaire Dreyfus, furent de premières occasions d'expression pour les étudiants des facultés, qui devinrent des lieux de formation privilégiés des consciences politiques. La guerre d'Algérie relança cette dynamique d'engagement, relayée par le développement d'un milieu associatif étudiant fort.

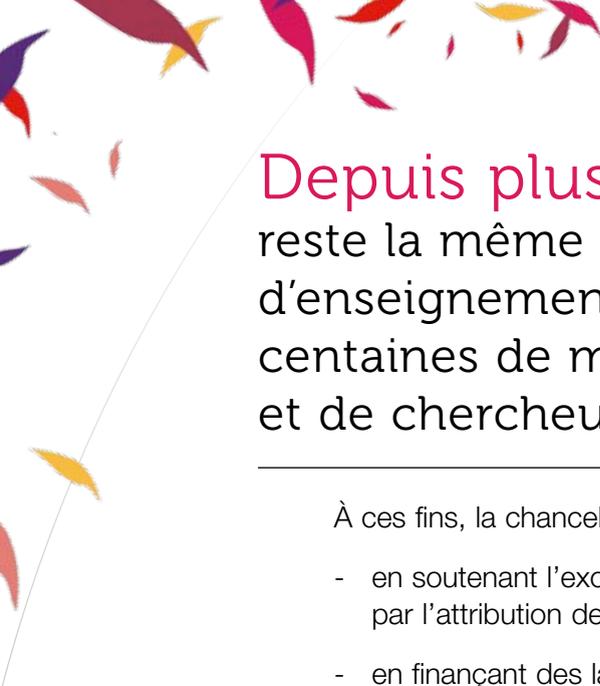
Les événements de mai 1968 ne commencèrent cependant pas en Sorbonne, mais dans l'une des nouvelles universités qui venait précisément d'être construite pour faire face à l'afflux de nouveaux étudiants : Nanterre. Lorsque la contestation gagne le Quartier latin à Paris, la Sorbonne est occupée à son tour au cours du mois de mai, et devient rapidement le symbole international de la contestation étudiante, jusqu'à son évacuation, les 14-16 juin.

La Sorbonne est encore aujourd'hui le lieu d'enseignement et de recherche de quatre universités, héritières de l'ancienne Université de Paris : l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, l'Université Paris 4 Paris-Sorbonne, l'Université Paris 5 Paris Descartes. L'École pratique des hautes études y est présente également et l'École nationale des chartes y a, pour l'heure, son siège. Mais « la Sorbonne », c'est aussi la marque de reconnaissance qui caractérise le paysage universitaire de Paris et d'Île-de-France.

Au total, ce sont plus de 600 000 étudiants qui bénéficient de l'enseignement de treize universités, porteuses de cette histoire (auxquelles il faut ajouter les quatre nouvelles universités : Cergy-Pontoise, Évry, Marne-la-Vallée et Versailles Saint-Quentin, créées depuis la division de 1971).

Les Prix de la chancellerie des universités de Paris





Depuis plus de huit siècles, la priorité reste la même : garantir les meilleures conditions d'enseignement et de recherche aux plusieurs centaines de milliers d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, qui font la Sorbonne

À ces fins, la chancellerie des universités assure pleinement ses missions :

- en soutenant l'excellence universitaire et la recherche de demain, par l'attribution de prix à de jeunes chercheurs ;
- en finançant des laboratoires de recherche au bénéfice des dix-sept universités franciliennes et des trois instituts Gustave Roussy, Curie et Pasteur ;
- en assurant l'entretien et le bon fonctionnement du « palais académique », siège de la chancellerie et du rectorat de l'académie de Paris, dont les espaces historiques de prestige sont, toute l'année, ouverts au public, à l'occasion de manifestations destinées à promouvoir et valoriser le patrimoine de la Sorbonne, comme les Journées du Patrimoine, ou dans le cadre de conférences, colloques, cérémonies ou concerts ;
- en assurant la conservation, la restauration et la valorisation des nombreuses œuvres d'art qui lui sont confiées, résultat d'une histoire quasi millénaire, notamment par le prêt d'œuvres à des musées dans le cadre d'expositions ;
- en assurant le financement et en permettant l'accueil de chercheurs en résidence ou l'organisation de colloques internationaux à la Villa Finaly, à Florence ;
- en assurant le financement de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet et en contribuant à l'enrichissement des collections du fonds Doucet de la bibliothèque d'art et d'archéologie de l'institut national d'histoire de l'art ;
- en participant de plein droit à l'administration de la Cité internationale universitaire de Paris.

Les Prix de la chancellerie des universités de Paris

Près de 60 prix à de jeunes chercheurs

Chaque année, 50 jeunes docteurs de toutes nationalités, issus des 17 universités et de 6 grands établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France, se voient récompensés d'un prix de 10 000 euros pour l'excellence de leurs travaux de recherche en droit, économie et gestion, médecine, sciences, lettres et sciences humaines et pharmacie.

À ces 50 prix solennels s'ajoutent 5 prix de thèse en droit privé « André Isoré » de 2 000 euros chacun et 12 prix honorifiques en droit, économie et gestion.

La désignation des lauréats s'effectue en deux temps : d'une part à l'issue d'un premier choix effectué par les établissements, d'autre part à l'issue du choix de l'un des 26 jurys spécialisés par discipline et par prix, chaque prix reposant sur un ou plusieurs legs. Une centaine d'enseignants chercheurs désignés par leur université ou par leur établissement ainsi que des membres de l'institut ou des représentants des grands corps de l'État composent les jurys.

En 2016, par décision des jurys, 48 prix solennels, 6 prix de thèse et 5 prix honorifiques ont été attribués.

Les prix littéraires et artistiques

Prix Pierre et Yvette ROUDY

Les prix Pierre et Yvette ROUDY sont décernés à des bacheliers, en début d'études supérieures. Ces prix, fondés par madame Yvette ROUDY, rendent hommage au travail de son mari, Pierre ROUDY, romancier, dramaturge, essayiste, agrégé d'anglais, directeur de l'École de théâtre de la rue Blanche (l'actuelle ENSATT, décentralisée à Lyon), inspecteur général de l'Éducation nationale et initiateur de la création de l'option théâtre au baccalauréat. Les prix, d'un montant unitaire de 1 000 euros, récompensent deux bacheliers, une fille et un garçon, ayant présenté l'option théâtre au baccalauréat. Les lauréats 2016 du prix Pierre et Yvette ROUDY sont madame Nour DERME, élève du lycée Lamartine, et monsieur Didier CARAMALHO, élève du lycée Molière.

Prix SELIGMANN contre le racisme

Le prix SELIGMANN contre le racisme a été institué en 2003 par madame Françoise SELIGMANN en vue de récompenser une œuvre littéraire, une pièce de théâtre ou un scénario de film contre le racisme, en souvenir des combats menés avec son mari François-Gérard SELIGMANN contre le nazisme durant la Résistance et contre l'intolérance et l'injustice, notamment pendant la guerre d'Algérie. Le lauréat du prix Seligmann 2016 est Alain CHOURAQUI pour l'ouvrage *Pour résister à l'engrenage des extrémismes, des racismes et de l'antisémitisme*.

Prix FÉNÉON

Créé en 1949 à l'initiative de la veuve de Félix FÉNÉON, célèbre critique d'art, le prix FÉNÉON présente l'originalité de récompenser un écrivain et un artiste âgés de moins de 35 ans. Il a récompensé nombre d'écrivains célèbres, notamment Francis PONGE, François NOURISSIER, Francis JEANSON, Alain ROBBE-GRILLET, Jean-François REVEL, Philippe SOLLERS, Patrick MODIANO, Angelo RINALDI.

Prix Henri HERTZ

Le prix Henri HERTZ récompense une œuvre (ouvrage ou thèse) propre à faire connaître ou comprendre les préoccupations éthiques et civiques de monsieur Henri HERTZ, journaliste et écrivain né en 1875, très marqué par l'affaire Dreyfus.

Les donateurs



UNIVERSITÉ DE PARIS
DONATEURS

1871
Monsieur GUYOT VEYRIER
Fondation de la Chaire d'histoire
de la Ville de Paris

1872
Monsieur GUYOT VEYRIER
Fondation de la Chaire d'histoire
de la Ville de Paris

1873
Monsieur GUYOT VEYRIER
Fondation de la Chaire d'histoire
de la Ville de Paris

1874
Monsieur GUYOT VEYRIER
Fondation de la Chaire d'histoire
de la Ville de Paris

1875
Monsieur GUYOT VEYRIER
Fondation de la Chaire d'histoire
de la Ville de Paris

FACULTÉ DES
DONATEURS

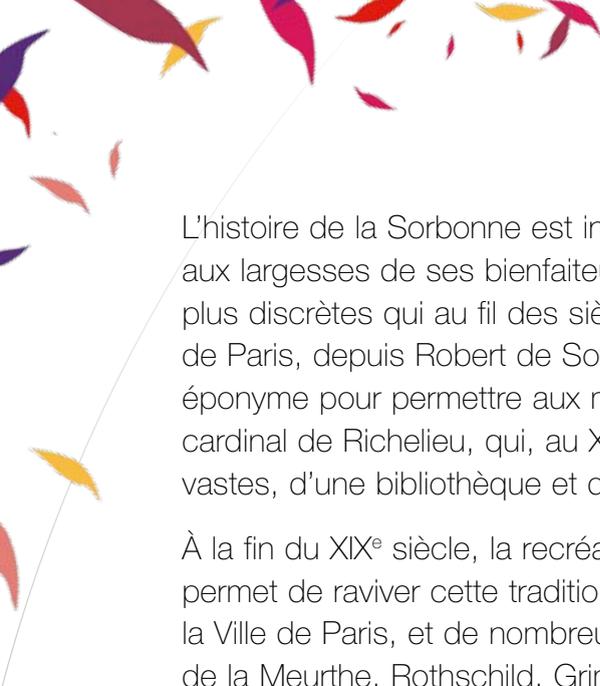
1886
VILLE DE
Fondation de la Chaire d'histoire

1887
LES AMIS D'ALBERT
Fondation d
en l'honneur de Premier Agrégé d

1895
FLAMMER
Fondation aux Doyens de

1900
MICHON
Boulevard de Saint

1911
MADAME A
BIBLIOTHÈQUE PIERRE
Donation de l'ouvrage des



L'histoire de la Sorbonne est intimement liée aux convictions et aux largesses de ses bienfaiteurs – personnalités célèbres ou figures plus discrètes qui au fil des siècles ont associé leur nom à celui de l'Université de Paris, depuis Robert de Sorbon, qui, au milieu du XIII^e siècle, fonde le collège éponyme pour permettre aux maîtres et « escoliers » de se consacrer à l'étude, et le cardinal de Richelieu, qui, au XVII^e siècle, dote l'Université de nouveaux bâtiments plus vastes, d'une bibliothèque et d'une chapelle que l'on peut admirer encore aujourd'hui.

À la fin du XIX^e siècle, la recréation de l'Université de Paris, laïque et républicaine, permet de raviver cette tradition de libéralités. L'État, les autorités publiques comme la Ville de Paris, et de nombreux mécènes privés français et étrangers (les Deutsch de la Meurthe, Rothschild, Grimaldi, Kahn, Doucet, etc.) dotent généreusement ce symbole moderne du progrès républicain. Des bourses et des prix, des programmes de recherche scientifique, l'institution de chaires portant sur des domaines nouveaux, la création de bibliothèques ou d'instituts, la fondation de la Cité internationale universitaire, ou encore les commandes passées aux artistes du temps, témoignent de la volonté d'illustrer et soutenir au plus haut niveau les valeurs de l'éducation et de la culture.

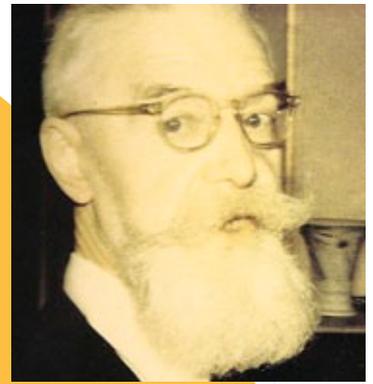
Cette histoire continue aujourd'hui. Dons et legs permettent d'instituer des prix pour soutenir la recherche et la création ainsi que la transmission des valeurs du savoir et de l'excellence qui ont, depuis plus de 800 ans, fait la renommée internationale de la Sorbonne et des universités parisiennes.

Ces Prix de la chancellerie des universités de Paris n'existeraient pas sans la volonté et la générosité de personnalités ou d'anonymes, qui ont choisi d'investir dans l'excellence de la recherche universitaire et la formation de jeunes générations.

Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

mecenat@sorbonne.fr

André Isoré



Étudiant en droit à la Faculté de Lille, André Isoré obtint le prix Drumel en 1910. Après sa licence et son service militaire, il fut mobilisé pendant la Première Guerre mondiale. De retour à la vie civile, il soutint en 1919 sa thèse de doctorat, intitulée *La Guerre et la condition privée de la femme* (Brocard, 1919). Il s'inscrivit alors au barreau de Paris.

Élu député radical-socialiste de la première circonscription de Saint-Omer en 1936, il déposa, le 9 juillet 1940, avec vingt-six autres parlementaires dont Vincent Badie, Octave Crutel et Jean Odin, une motion hostile au principe d'une révision constitutionnelle, en vain. Le 10 juillet 1940, il vota contre les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Pendant l'occupation, il participa à la Résistance sous le pseudonyme de Dupas. Il fut désigné pour siéger à l'Assemblée Consultative Provisoire en 1944 parmi les représentants du Parti Radical.

Se retirant par la suite de la vie publique, il reprit sa carrière d'avocat parisien. Il décéda le 11 février 1968 à Paris et fut enterré à Dunkerque. Dans son testament, il fit un legs en faveur de la faculté de droit de Paris, ce qui permit d'instituer les prix prestigieux portant son nom, décernés, chaque année, depuis 1993, par la chancellerie des universités de Paris.

Le député indiqua dans sa profession de foi en 1936 qu'il entendait « sauver la République en défendant la souveraineté du peuple, les institutions parlementaires, l'indépendance et la laïcité de l'Etat, et combattre le fascisme. ».

Albert I^{er} de Monaco

Passionné depuis le plus jeune âge par la mer, Albert I^{er} de Monaco suivit une formation de navigateur à Lorient. Il mena par la suite de très nombreuses explorations océanographiques et devint un savant féru d'archéologie marine.

À 58 ans, parce qu'il souhaitait que son œuvre scientifique pût se poursuivre, il créa en 1906 la « Fondation Albert I^{er}, prince de Monaco » reconnue d'utilité publique qui donna lieu à la construction de l'Institut océanographique.

Le prince saisit l'opportunité d'un agrandissement de la Sorbonne, en vue de construire l'institut de chimie, et négocia la réserve d'une partie du terrain pressenti pour y bâtir également son institut d'océanographie en bordure de la rue Saint-Jacques.

Le terrain choisi fut acheté à la congrégation des dames de Saint-Michel.

Le projet, dont le coût est évalué à 3 millions de francs, fut confié à l'architecte de la Sorbonne Henri-Paul Nénot.

« J'ai voulu combler une lacune, en créant moi-même et en établissant à Paris un centre d'études océanographiques étroitement relié avec les laboratoires et collections du musée océanographique de Monaco, où je réunis depuis vingt ans les résultats de mes travaux personnels et de ceux des éminents collaborateurs qui me sont venus de tous les pays d'Europe ».



Les libéralités consenties à l'ancienne Université de Paris, aux anciennes facultés, ou à l'actuelle chancellerie des universités de Paris permettent l'attribution des prix et distinctions.

Legs Louis FOREST : Antoinette FOREST a légué sa fortune à l'Université de Paris en 1939.

Legs AGUIRRE-BASUALDO : Caroline AGUIRRE, veuve de Mariano ORTIZ-BASUALDO, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1925.

Legs André ISORÉ : André ISORÉ (1891-1968), avocat au barreau de Paris et homme politique (élu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au maréchal Pétain), résistant, légua par testament son patrimoine à la faculté de droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.

Legs Georgette MARIANI : Georgette MARIANI, docteur en droit, conseillère juridique du Centre national pour l'exploitation des océans, a légué une partie de ses biens à l'Université de Paris afin d'instituer un prix national à son nom pour l'étude d'un sujet de droit de la mer.

Legs RUBINSTEIN : Jacques RUBINSTEIN a consenti une donation à l'Université de Paris en 1963 pour honorer la mémoire de Lew, Marie et Jeanne RUBINSTEIN.

Legs Maurice PICARD : Maurice PICARD, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1967.

Legs ARCONATI-VISCONTI : la marquise Marie-Louise ARCONATI-VISCONTI a fait de l'Université de Paris sa légataire universelle. Avant ce testament, elle avait consenti des donations qui permirent la création de l'Institut de géographie et de l'Institut d'art et d'archéologie.

Legs RICHELIEU : Marie Odet Jean Armand Chapelle, marquis de Jumilhac, 8^e et dernier duc de RICHELIEU, décédé en 1952, a consenti à l'Université de Paris plusieurs donations majeures en mémoire du cardinal de Richelieu. Il a notamment fait don du domaine de Richelieu, de mobiliers et d'œuvres d'art, ainsi que de sa bibliothèque.

Legs Gaëtan PIROU : Marguerite PIROU, veuve de Gaëtan PIROU, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1964.

Legs Gustave ROUSSY : Marguerite ROUSSY, veuve de Gustave ROUSSY, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1965, en mémoire de Gustave Roussy, recteur de l'Université de Paris de 1937 à 1940 et de 1944 à 1947.

Legs ROBIN : Clémentine ROBIN, veuve de Pierre ROBIN, a consenti une donation à la faculté de médecine en 1960.

Donation Guy et Suzy HALIMI : Suzy HALIMI, professeur des universités, présidente honoraire de l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle, a consenti une donation à la chancellerie des universités de Paris en mémoire de son frère, médecin, Guy HALIMI, pour récompenser une thèse en médecine.

Legs KUNTZ-CHAGNIOT : Yvonne CHAGNIOT, née KUNTZ, a institué la faculté de médecine de Paris, légataire universelle de ses biens par testament en 1970.

Legs PERRISSIN-PIRASSET : Clara-Emma LANGLOIS, veuve PERRISSIN-PIRASSET, a institué l'Université de Paris légataire universelle de ses biens.



Legs SCHNEIDER : Joseph SCHNEIDER, président directeur général de société, a légué une partie de sa fortune à l'Université de Paris en 1962 en souvenir de son fils Jean SCHNEIDER.

Legs THIESSÉ DE ROSEMONT : la baronne Eugénie THIESSÉ, née GUFFROY de ROSEMONT, a institué l'Université de Paris légataire universelle par testament en 1928.

Legs DEMASSIEUX : Nathalie DEMASSIEUX, maître de conférences à la faculté des sciences de Paris, a consenti un legs à cette faculté en 1959.

Legs BRAUN BENABOU : Mariette BRAUN-BENABOU, afin de perpétuer le souvenir de sa fille, ancienne élève de l'École normale supérieure de Sèvres, agrégée d'histoire, maître-assistante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a consenti une donation à la chancellerie des universités de Paris en 1986.

Legs Georges CANAT : Jeanne CANAT, née NORDMANN, a consenti une donation à la faculté de pharmacie en 1963 en mémoire de Georges CANAT, pharmacien, interne des hôpitaux.

Legs Jean RÉGNIER : Jean RÉGNIER, professeur, a légué ses biens à la faculté de pharmacie en 1942.

Legs André et Charlotte PIEDALLU-PHILOCHE : André PIEDALLU et son épouse Charlotte PIEDALLU, née PHILOCHE, ont fait donation de tous leurs biens à l'Université de Paris en 1943 pour la création de prix d'études ou de fonds pour des prêts d'honneur destinés à aider des jeunes étudiants méritants et peu fortunés.

Legs Pierre GANDY : Blanche GANDY, née PICHELLET, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1948.

Legs André LABROUQUÈRE : Jean LABROUQUÈRE a consenti une donation en 1956 à l'Université de Paris en vue de la fondation de prix d'études.

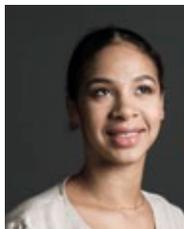


Lauréats des Prix de la chancellerie des universités de Paris 2016

2 prix

PIERRE ET YVETTE ROUDY

Prix Pierre et Yvette Roudy option théâtre



Nour DERME

Lycée Lamartine (académie de Paris)

L'œuvre que j'ai présentée pour le prix Yvette et Pierre Roudy est un extrait de la pièce de Bernard Marie Koltès, *La nuit juste avant les forêts*. Monologue d'une unique phrase sans point, la pièce est l'histoire d'un homme – un étranger – qui croise un inconnu au coin d'une rue, un soir de pluie, et à qui il décide de confier le récit de sa vie, tout ce qu'il en a retenu, et d'une manière très impressionnante. C'est un feu d'artifice, une course, un souffle qui résume l'histoire d'une vie.



Didier CARAMALHO

Lycée Molière (académie de Paris)

L'œuvre que j'ai présentée le jeudi 3 novembre au théâtre de l'Odéon est un condensé du spectacle présenté en fin d'année de terminale : *Le Cabaret des utopies*. Ce cabaret a été écrit par les élèves avec l'aide des professeurs. Nous nous sommes inspirés pour l'écriture, de chansons, de textes littéraires, d'improvisations réalisées dans l'année... Le cabaret, cette forme hybride, fut notre laboratoire de recherche artistique, nous permettant de répondre à nos incertitudes sur notre futur, de questionner nos utopies. J'ai donc pris la responsabilité, dans le cadre du concours, de réécrire le cabaret, de le condenser en une dizaine de minutes, tout en respectant son esprit de liberté.

15 prix en

DROIT ET SCIENCES POLITIQUES

Prix Aguirre-Basualdo / Rubinstein



Lola ISIDRO

Directeur de thèse : Cyril WOLMARK

Université Paris 10 Paris-Ouest Nanterre La Défense

L'étranger et la protection sociale.

La thèse interroge les conditions d'accès des personnes étrangères au système français de protection sociale à travers une réflexion sur l'appartenance au groupe en ce domaine. Prenant au sérieux la perspective d'une protection sociale réellement universelle, il y est proposé un nouveau critère d'accès aux prestations organisé moins autour du lien à l'État qu'à la société, un lien non plus de nationalité mais d'intégration.

Le désir de mieux comprendre la réalité qui nous entoure m'a poussée à entreprendre des études de droit. Le droit social m'a particulièrement intéressée pour son ouverture pluridisciplinaire. Le croisement avec le droit des étrangers constitue enfin l'expression de mon engagement par le droit.

Je souhaiterais remercier l'Institut de recherche juridique sur l'entreprise et les relations professionnelles (Irepp) au sein duquel j'ai réalisé ma thèse.

Prix André Isoré



Eunice Nadine DJOKO NOUBISSI

Directrice de thèse : Muriel FABRE-MAGNAN

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Essai d'universalisation du principe d'égalité entre époux. Analyse comparative à la lumière des droits français et camerounais.

Le principe d'égalité entre les époux, composante de l'égalité entre les hommes et les femmes, est a priori une vieille conquête. Son contexte d'apparition, dans un terreau géographique idéologiquement et étroitement délimité, constitue l'essentiel de la critique mise en avant dans le débat sur son universalisation. La thèse ici soutenue a refusé de se limiter à cet enfermement et a envisagé non pas un universalisme *in abstracto*, mais plutôt une universalisation du principe d'égalité. Le détour par « l'ailleurs » permet de questionner nos certitudes et poser un autre regard sur notre droit.

Le droit est une matière fondamentale qui fixe les règles du vivre-ensemble. Socle de la justice, son étude m'est apparue fondamentale pour participer à la réflexion sur les conditions d'une harmonie individuelle et collective.

Mes remerciements les plus sincères vont à ma directrice de thèse et à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Je souhaiterais en outre exprimer ma profonde gratitude à l'endroit des Instituts suisse de droit comparé de Lausanne et Max-Planck d'Hambourg.



Estelle FRAGU

Directeur de thèse : Yves LEQUETTE

Université Paris 2 Panthéon-Assas

Des bonnes mœurs à l'autonomie personnelle. Essai critique sur le rôle de la dignité humaine.

Héritière des bonnes mœurs, la dignité humaine n'a pas su s'imposer dans le système juridique. Concurrencée par l'autonomie personnelle, elle tend à devenir un droit subjectif. Il était alors essentiel de redéfinir la dignité humaine autour de deux composantes : la liberté et l'égalité.

J'ai choisi d'étudier le droit des personnes et de la famille car les sources extra juridiques – la philosophie morale, la sociologie – y exercent une influence particulièrement forte.

Je remercie les professeurs Yves Lequette et Dominique Fenouillet pour leur accompagnement tout au long de ce projet.



Zoé JACQUEMIN

Directeurs de thèse : Bénédicte FAUVARQUE-COSSON et Gerhard DANNEMANN
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Payer, réparer, punir. Étude des fonctions de la responsabilité contractuelle en droits français, allemand et anglais.

Une reconstruction du droit français de la responsabilité contractuelle est proposée à la lumière des droits allemand et anglais, qui met en avant les trois fonctions clés de la sanction de l'inexécution du contrat : payer, réparer et punir.

Par l'éclairage nouveau qu'il invite à porter sur des problématiques connues, le droit comparé permet à la fois de mieux comprendre son propre droit et d'en soutenir la rénovation. Il peut également œuvrer à la construction de l'Europe du droit. L'auteur adresse des remerciements tout particuliers à ses codirecteurs de thèse, Bénédicte Fauvarque-Cosson (Université Panthéon Assas) et Gerhard Dannemann (Université Humboldt de Berlin), ainsi qu'à l'Institut de Droit Européen et Comparé de l'Université d'Oxford et à l'Institut Max Planck à Hambourg qui l'ont accueillie pour effectuer une partie de ses recherches.



Arnaud WALRAVENS

Directeur de thèse : Michel GRIMALDI
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Le droit de préemption.

L'objet de cette thèse est la remise en ordre du droit de préemption, institution mal connue et discutée. L'étude de ses finalités, qui explique la prolifération des droits de préemption et l'instabilité de leur régime, précède l'analyse de la notion proprement dite de droit de préemption.

Le droit civil est présent au quotidien et se nourrit des autres disciplines de sciences humaines.
Je remercie mes étudiants.

Prix André Isoré Prix de thèse



Konstantina CHATZILAOU

Directeur de thèse : Antoine LYON-CAEN
Université Paris 10 Paris-Ouest Nanterre La Défense

L'action collective des travailleurs et les libertés économiques. Essai sur une rencontre dans les ordres juridiques nationaux et supranationaux.

Cette thèse entend mettre en lumière l'évolution des régimes juridiques nationaux et supranationaux de l'action collective au contact des libertés économiques. À cette fin, deux perspectives sont combinées. Dans une perspective historique et descriptive, les droits de l'action collective sont comparés pour en saisir la construction.

Dans une perspective dynamique, ce sont les interactions de ces droits avec les libertés économiques qui sont étudiées, avec pour toile de fond la théorie du pluralisme juridique ordonné.

Parce qu'il prétend instaurer un équilibre entre employeurs et salariés, le droit du travail a rapidement attiré mon attention. L'étude des rapports entre l'action collective des travailleurs et les libertés économiques m'a permis de saisir la complexité de cet équilibre sur le plan national, européen et international.

Je tiens à remercier mon directeur de thèse et l'ensemble des membres de l'Institut de Recherche juridique sur l'Entreprise et les Relations professionnelles (IRERP) pour leur accueil chaleureux et leur confiance.



Marie DUGUÉ

Directeur de thèse : Patrice JOURDAIN
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'intérêt protégé en droit de la responsabilité civile.

La thèse vise à mettre en lumière l'utilité que pourrait revêtir, en droit de la responsabilité civile, la notion d'« intérêt protégé », qui renvoie à une idée de sélection et de hiérarchisation des préjudices réparables. L'étude menée révèle que cette notion pourrait permettre une redéfinition des conditions de la responsabilité, voire même une restructuration de la matière.

Ce travail de recherche a confirmé ma passion pour la responsabilité civile, matière vivante par excellence, dont l'analyse révèle de façon particulièrement nette toute la difficulté d'atteindre le juste équilibre entre intérêts antagonistes. Je tiens à remercier mon directeur de thèse, les membres de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne et mes collègues de l'espace André Tunc, pour leur soutien durant ces années de doctorat.



Scarlett-May FERRIE

Directeur de thèse : Grégoire LOISEAU
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le droit à l'autodétermination de la personne humaine. Essai en faveur du renouvellement des pouvoirs de la personne sur son corps.

Le droit à l'autodétermination de la personne humaine porte bien son nom : il confère le pouvoir de se donner à soi-même sa propre détermination, c'est-à-dire le pouvoir de choisir, entre plusieurs options, celle qui correspond à ses aspirations personnelles. Appliqué au corps humain, il donne ainsi à l'individu la faculté de choisir la manière de traiter son corps. Plus encore, le droit à l'autodétermination permet d'exiger d'autrui le respect de ses choix relatifs à son corps, dans le cadre de la vie privée, y compris si cela conduit l'individu à attenter à son intégrité corporelle. Du piercing à l'euthanasie, en passant par les matches de boxe, les expressions de ce nouveau « droit de choisir » sont nombreuses et variées.

Je me suis lancée dans des études de droit car je souhaitais devenir magistrate, puis la découverte du travail de recherche en master 2 m'a conduite à commencer une thèse. J'ai toujours aimé le travail d'argumentation et la thèse a été l'occasion de m'y consacrer entièrement.



Anne-Sophie LEBRET

Directeur de thèse : Nicolas MOLFESSIS
Université Paris 2 Panthéon-Assas

La distinction des nullités relative et absolue.

La thèse plaide d'abord pour un abandon de la distinction des nullités relative et absolue. L'analyse conduit en effet à dénier à cette distinction un critère de distinction solide ainsi qu'une différence de régime certaine et, à la nullité, une dualité de nature. La thèse plaide ensuite pour attacher à la nullité un régime unique, un régime commun à toutes les causes de nullité.

La rédaction d'une thèse m'a permis d'enseigner à l'université, d'exercer « le plus beau métier du monde ».



Lukas RASS-MASSON

Directeur de thèse : Yves LEQUETTE
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Les fondements du droit international privé européen de la famille.

Ma thèse vise à mieux comprendre la façon dont est appréhendée juridiquement la réalité des relations familiales européennes. Elle permet ainsi d'analyser les tendances générales du droit contemporain, révélées par une matière à l'apparence technique, pour contribuer à la redéfinition en cours d'un certain nombre de matières, tels le droit de la famille, le droit de l'Union européenne ou le droit international privé.

Mes études sont au carrefour d'une triple passion : la passion pour le droit, la passion pour l'Europe et la passion pour la diversité et la richesse des relations humaines.

Je remercie, au-delà de l'Université française dans son ensemble, le Centre de recherche de droit international privé et du commerce international de l'université Paris 2 Panthéon-Assas (la « salle 102 » du centre Panthéon).

Prix Louis Forest / Picard



Jean-Charles ROTOULLIE

Directeurs de thèse : Martine LOMBARD et Denys SIMON

Université Paris 2 Panthéon-Assas

L'utilisation de la technique de marché en droit de l'environnement. L'exemple du système européen d'échange des quotas d'émission de gaz à effet de serre.

L'objectif de la thèse est d'appréhender, à travers l'exemple du système européen d'échange des quotas d'émission de gaz à effet de serre, les conditions d'une utilisation efficace de la technique de marché. Le recours pertinent à cet instrument de police administrative, reposant sur l'organisation d'échanges en vue de satisfaire un objectif de développement durable, ne suppose pas une substitution de la liberté à la puissance publique. Au contraire, la technique de marché repose sur une action publique forte, à la fois permanente (au stade de l'élaboration et de la mise en œuvre de cet instrument) et multiforme (au niveau international, régional et national).

Le droit public m'a très vite intéressé car il est le vecteur de la réalisation de l'intérêt général. Son étude permet de mieux comprendre les choix politiques et les contraintes juridiques pesant sur les pouvoirs publics.

Je tiens à remercier mes directeurs de thèse pour leur constante bienveillance et l'École doctorale Georges Vedel de l'université Paris 2 Panthéon-Assas pour le soutien financier qu'elle m'a apporté.

Prix honorifique Capitant



Mehmet Polat KALAFATOGLU

Directrice de thèse : Marie-Élodie ANCEL

Université Paris 12 Paris Est Créteil-Val-de-Marne

L'arbitrabilité en matière de propriété industrielle. Étude en droit de l'arbitrage international.

L'arbitrabilité en matière de propriété industrielle présente toujours des problèmes. La solution consacrant un effet *inter partes* n'est pas exempte de critiques. La thèse explore la possibilité de reconnaître aux arbitres compétence pour décider de la validité des titres de propriété industrielle, à condition de garantir l'effet *erga omnes* de la sentence par la publicité de celle-ci, et de le contrebalancer par une tierce opposition limitée, moderne et adaptée à l'arbitrage international.

Le droit de l'arbitrage international est une matière vivante et évolutive. C'est surtout les questions d'ordre philosophique comme les relations entre l'arbitrage et les droits/tribunaux étatiques et la question des effets à l'égard des tiers des sentences qui m'ont motivé à entreprendre cette recherche.

Je tiens à remercier Madame le professeur Marie-Élodie Ancel ainsi que le DAAD et l'Institut Max Planck pour le droit comparé et le droit international privé d'Hambourg pour les bourses de recherche qui m'ont été accordées.

Prix honorifique Dennerly



Hélène JUILLET-REGIS

Directeur de thèse : Bernard TEYSSIÉ

Université Paris 2 Panthéon-Assas

La force obligatoire du contrat : réflexion sur l'intérêt au contrat.

Les débats relatifs à la réforme du droit des contrats en témoignent : de nombreuses incertitudes affectent la matière. Une analyse fonctionnelle révèle la notion d'intérêt au contrat comme le chaînon permettant de mettre en cohérence les règles relatives à la force obligatoire du contrat.

Parce qu'il mêle des enjeux sociaux, économiques et politiques aux exigences de la technique juridique, le droit des contrats est une matière riche qui justifie son étude approfondie.

L'auteur adresse ses plus sincères remerciements au laboratoire de droit social de l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

Prix honorifique Lévy-Ullmann



Géraud DE LASSUS SAINT-GENIES

Directrices de thèse : Hélène RUIZ FABRI et Paule HALLEY
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La prise en compte des aspects économiques du défi climatique dans le régime juridique international du climat.

Cette thèse s'intéresse aux règles multilatérales qui ont été mises en place par les États sous l'égide des Nations Unies pour lutter contre les changements climatiques. Elle cherche à comprendre la place et l'importance qu'occupent les préoccupations économiques des États dans le fonctionnement de ces règles internationales.

J'ai choisi d'étudier le droit international des changements climatiques car il s'agit d'une branche du droit récente et en plein essor, qui soulève des questions juridiques passionnantes et qui touche à une problématique cruciale pour l'humanité.

Prix honorifique Ripert



Alix RODET-PROFIT

Directeur de thèse : André CASTALDO
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Le contrat d'assurance maritime à Rouen dans l'Ancien droit.

Dans l'Ancien droit, l'assureur était considéré comme une partie vulnérable en raison de l'aléa dont il se chargeait et de la confiance qu'il devait placer dans son assuré. Pour protéger l'assureur et promouvoir le contrat d'assurance considéré comme vertueux, la pratique judiciaire rouennaise recourt à différents mécanismes juridiques, dont certains novateurs, rétablissant l'équilibre contractuel.

J'ai choisi d'étudier l'Histoire du droit en m'appuyant sur des fonds d'archives pour entrevoir les interactions entre la législation et la pratique et mieux comprendre les phénomènes qui guident la formation du droit.

Je remercie mon directeur de thèse pour ses précieux conseils ainsi que ceux qui m'ont aidé à financer mes recherches en me confiant l'encadrement de travaux dirigés.

1 prix en DROIT DE LA MER

Prix national

Prix Louis Mariani / Aguirre-Basualdo en Droit de la Mer



Bleuenn GUILLOUX

Directeur de thèse : Jean-Pierre BEURIER
Université de Nantes

Les ressources génétiques marines, la Recherche & Développement et le droit

Les ressources génétiques marines, objets de R&D, interrogent le droit en raison de leur nature juridique complexe. Elles sont en tension entre velléités de réservation et de partage, comme l'illustrent les débats actuels sur la biodiversité marine des espaces internationaux.

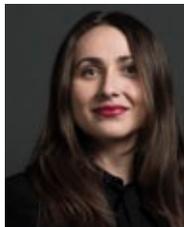
Passionnée par la mer et les sciences, l'étude du droit de la mer et de la recherche scientifique s'est imposée comme une évidence personnelle, universitaire et professionnelle.

Je remercie le centre de droit maritime et océanique.

7 prix en

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION

Prix Aguirre-Basualdo



Andreea ENACHE

Directeurs de thèse : Jean-Pierre FLORENS et David MARTIMORT

École des hautes études en sciences sociales

Econométrie structurelle de la théorie des jeux.

L'objet de ma thèse est l'étude des deux classes de modèles économétriques issus de la théorie des jeux stochastiques en information incomplète : les enchères et les modèles de la théorie des contrats. Je m'intéresse aux « problèmes inverses » qui apparaissent dans ces situations économiques où l'on cherche à déduire la nature d'un objet ou d'un phénomène à partir des observations de ses effets.

Cultivant un vif intérêt pour les mathématiques, et étant également fascinée par la complexité des interactions humaines, il m'a semblé naturel de m'orienter vers l'économie pour mes travaux de recherche.



Romain ESPINOSA

Directeur de thèse : Bruno DEFFAINS

Université Paris 2 Panthéon-Assas

Analyse économique de la norme juridique : des origines constitutionnelles à la mise en œuvre par le juge.

Cette thèse revisite la question de la mise en œuvre des règles de droit à l'aune de la légitimité des systèmes politiques qui les déterminent : le succès des politiques publiques dépend prioritairement de leur acceptation par la population. Ce travail propose cinq photographies du processus politique démocratique, de la définition des institutions à l'application des règles de droit. En utilisant des méthodes empiriques et expérimentales, il aborde tour à tour les droits constitutionnels, les politiques redistributives, les décisions du conseil constitutionnel et les conseils de prud'hommes.

L'économie est avant tout la science des décisions : elle analyse les comportements individuels et collectifs. La grande diversité de méthodes disponibles, ainsi que l'inépuisable champ de domaines d'application, la rendent particulièrement stimulante. La recherche en économie permet d'analyser les problèmes auxquels fait face la société et d'y apporter des éléments de réponse pour enrichir le débat public.

Mes plus sincères remerciements pour les membres du CRED pour leur accompagnement, et pour le contribuable pour son financement sans quoi rien n'aurait été possible.



Manon GARROUSTE

Directeurs de thèse : Francis KRAMARZ et Nicolas JACQUEMET

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Ressources scolaires et réactions individuelles. Trois essais en économie de l'éducation.

Parce qu'il est difficile d'agir directement sur les comportements des individus en matière d'éducation, la plupart des politiques éducatives sont mises en place à un niveau agrégé ; au niveau d'un ensemble d'établissements scolaires, ou d'une zone géographique par exemple, mais sans nécessairement anticiper les réponses des individus à ces dispositifs. L'objectif de ma thèse est de comprendre comment les individus réagissent à ces politiques éducatives, et, ce faisant, d'en évaluer correctement l'efficacité.

Mon intérêt pour les sciences sociales et mes études m'ont conduite vers la recherche et l'enseignement en économie, héritage familial dont je suis très fière. Mon père était, lui aussi, enseignant-chercheur en économie. Je souhaite ici lui rendre hommage. Je tiens à remercier le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique d'avoir financé cette thèse. Je remercie également le laboratoire de microéconométrie du Centre de recherche en économie et statistique, le laboratoire de microéconomie du Centre d'économie de la Sorbonne, ainsi que l'unité démographie et économie de l'Institut national d'études démographiques pour leur accueil.

Au cours de cette thèse, j'ai bénéficié des financements Labex Ecodec Investissements d'Avenir ANR-11-IDEX-0003/Labex Ecodec/ANR-11-LABX-0047 et Labex iPOPs ANR-10-LABX-0089.

Prix Louis Forest



Arnaud PHILIPPE

Directeurs de thèse : Bruno CREPON et Roberto GALBIATI
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Three essays on the effect of information in criminal justice.

Mon travail de thèse est consacré à l'effet de l'information sur la justice pénale. Je m'y intéresse à la compréhension que les condamnés ont de la loi pénale, à l'impact des médias sur les peines, et à l'effet du marché du travail sur la réinsertion des condamnés.

Je me suis tourné vers l'économie après des débuts en biologie pour aborder des questions sociales avec des outils quantitatifs et une démarche hypothético-déductive.

Je voudrais remercier le CREST, mon laboratoire de thèse, ainsi que le service de la SDSE du ministère de la Justice.

Prix Louis Forest / Aguirre-Basualdo



Claire CHRETIEN-CIAMPI

Directeur de thèse : Nicolas BERLAND
Université Paris Dauphine

Influence des usages des technologies de l'information sur les assemblages de contrôles.

Cette thèse analyse les usages des technologies de l'information dans les organisations et les modifications que ces usages sont susceptibles d'induire dans les dynamiques de régulation des comportements. L'idée d'émergence d'une nouvelle forme de régulation obéissant à une logique comptable à 360° est proposée.

Cette thèse s'inscrit dans le prolongement d'un parcours en entreprise semé d'interrogations. Le doctorat m'a paru la seule voie pour y apporter des réponses rigoureuses, éventuellement transférables par le biais de l'enseignement et de la publication.

Toute ma gratitude va aux représentants du laboratoire Dauphine Recherche en Management, et plus particulièrement à l'équipe DRM-MOST, qui m'ont formée et qui m'ont permis de développer ma recherche.

Prix Pirou / Aguirre-Basualdo



Jihan SAFAR

Directeur de thèse : Philippe Fargues
Institut d'études politiques de Paris

Mariage et procréation à Oman et au Koweït : étude générationnelle dans le contexte d'États rentiers.

Le mariage et la procréation ont connu des transformations importantes à Oman et au Koweït depuis la fin des années 1960. À rebours des théories de la modernisation, la thèse analyse les « atypismes démographiques » dans un contexte d'États modernes, de progrès matériels, de rente pétrolière et d'autoritarisme.

La démographie économique est un point d'entrée pour appréhender les transformations de la famille dans le Golfe, une région très peu explorée. Une thèse à Sciences Po m'a conduite à intégrer la dimension politique dans l'analyse des comportements démographiques.

Je remercie l'école doctorale de l'Institut d'études politiques de Paris et le CNRS (bourse Michel Seurat).

Prix honorifique Nogaro



Hervé KOHLER

Directrice de thèse : Christine POCHET
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le rôle des enforceurs dans la construction sociale de la conformité aux normes IFRS.

Cette recherche qualitative porte sur la mission de contrôle par les enforceurs (les auditeurs et le régulateur de marché) de la conformité des comptes établis selon le référentiel IFRS. Ce travail propose une vision originale de l'évolution de leurs pratiques suite à l'adoption de ces normes.

Après une première carrière en tant qu'auditeur, j'ai entrepris ce travail pour devenir enseignant-chercheur. Je reste très lié à cette expérience qui est devenue un terrain de recherche passionnant.

J'adresse mes plus sincères remerciements à ma directrice de thèse ainsi qu'au laboratoire de recherche GREGOR de l'IAE de Paris. Ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien du cabinet d'audit qui m'a accueilli et de la direction des affaires comptables de l'autorité des marchés financiers. Je tiens à leur exprimer ma profonde gratitude.

7 prix en MÉDECINE

Prix Aguirre-Basualdo / Robin



Mijo SIMUNOVIC

Directeurs de thèse : Patricia BASSEREAU et Gregory VOTH
Université Paris 7 Paris Diderot

Remodelage de la membrane cellulaire par les protéines.

La membrane cellulaire se déforme constamment pour remplir des fonctions comme l'absorption des nutriments. Mon travail explore le mécanisme par lequel des protéines aident à déformer la membrane de manière dynamique lors de l'endocytose.

Je cherche des généralités dans les systèmes vivants, essayant de l'expliquer du point de vue d'un physicien. Cependant, je suis plus excité en trouvant l'inattendu et apparemment bizarre. La biologie est pleine de surprises.

Je souhaite remercier le laboratoire Physico-Chimie à l'Institut Curie, où j'ai fait mes recherches, pour son environnement stimulant et formidable.

Prix Gustave Roussy / Aguirre-Basualdo



Marie VETIZOU

Directrice de thèse : Laurence ZITVOGEL
Université Paris 11 Paris-Sud

Étude des mécanismes d'action de l'anticorps anti-CTLA4 et de leurs liens avec le microbiote intestinal.

Mes travaux de thèse ont décrit le rôle de bactéries de la flore intestinale dans l'amélioration des effets secondaires et de l'efficacité d'une immunothérapie anti-tumorale. Ces résultats ouvrent ainsi la porte au développement de probiotiques « anti-cancéreux ».

Ma vocation pour la cancérologie est née conjointement d'expériences personnelles face à cet enjeu de santé publique, et d'une nature très curieuse, avide de connaissances.

Je souhaiterais remercier l'Institut Gustave Roussy ainsi que la Ligue Nationale Contre le Cancer pour leur soutien ayant permis la réalisation de ce travail.

Prix Louis Forest



Julien DUEZ

Directeur de thèse : Pierre BUFFET
Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Criblage par microfiltration : à la recherche de composés altérant la déformabilité des gamétocytes de Pf pour bloquer la transmission du paludisme.

En développant un modèle mimant la filtration des globules rouges par la rate au format microplaque, nous offrons aux industries pharmaceutiques la possibilité d'accroître la diversité des médicaments de demain pour soutenir la lutte contre le paludisme chez l'être humain.

Je me suis engagé dans la R&D pharma car c'est un domaine utile, riche en défis, mais aussi en raison de mon attrait pour le développement d'outils mimant des systèmes biologiques complexes.

Je remercie HRA Pharma (Paris), l'Université Griffith (Australie, Brisbane) et la Fondation Bill et Melinda Gates pour les supports financier, technique et scientifique considérables apportés à ce projet.



Charlotte LUSSEY-LEPOUTRE

Directeurs de thèse : Bertrand TAVITIAN et Judith FAVIER
Université Paris 5 Paris Descartes

Apport de l'imagerie multimodale à l'étude de l'angiogénèse et du métabolisme des tumeurs liées aux mutations SDHB.

Les paragangliomes avec mutations sur le gène SDHB sont des tumeurs neuroendocrines de mauvais pronostic. J'ai développé une technique de détection de ces mutations in vivo dans les tumeurs par 1H-spectro-IRM permettant l'identification rapide de ces patients.

Je suis médecin nucléaire spécialisée dans la prise en charge des tumeurs neuroendocrines. Il m'a paru indispensable d'avoir la formation fondamentale d'un PhD afin de faire avancer la recherche médicale dans ce domaine.

Je remercie le site de recherche intégrée sur le cancer de Paris Descartes : CARPEM (CAnCER Research for PErsonalized Medicine) pour son soutien financier.



Gwendoline RATET

Directrice de thèse : Catherine WERTS
Université Paris 5 Paris Descartes

Contribution à l'étude de l'échappement des leptospires au système immunitaire.

Grâce à la construction de leptospires pathogènes bioluminescents, j'ai montré que ces bactéries échappent au système immunitaire par la colonisation rénale chez la souris. De plus, j'ai mis en évidence qu'une lipoprotéine LipL21 est impliquée dans le blocage de la reconnaissance du peptidoglycane par les récepteurs Nods.

J'ai toujours été intéressée par la compréhension des mécanismes impliqués dans le fonctionnement du système immunitaire et son interaction avec les pathogènes. Effectuer une thèse sur ce sujet était donc une évidence et un challenge.

J'aimerais remercier la Bourse Malinf Ile-de-France, l'Institut Pasteur et le Dr Ivo Boneca (Laboratoire BGPB Institut Pasteur) qui ont contribué au financement de ma thèse.

Prix Louis Forest / Kuntz-Chagniot



David MICHONNEAU

Directeur de thèse : Philippe BOUSSO

Université Paris 7 Paris Diderot

Compartmentalisation anatomique de l'activité cytotoxique des lymphocytes T du donneur après allogreffe de cellules souches hématopoïétiques.

Après une allogreffe de cellules souches hématopoïétiques, nous avons montré que l'activité cytotoxique des cellules T du donneur est compartimentalisée entre les organes du receveur, sous l'influence du microenvironnement tissulaire. Ce mécanisme contribue à la formation de niches propices à la rechute tumorale et représente une cible thérapeutique potentielle pour les patients en rechute de leur hémopathie maligne après une allogreffe.

Après une formation médicale et scientifique, j'ai fait le choix de l'hématologie et de l'immunologie, deux disciplines interconnectées et dynamiques. La greffe de cellules souches hématopoïétiques est à l'interface entre ces deux spécialités et la compréhension des mécanismes immunologiques de l'allogreffe représente un véritable enjeu scientifique pour améliorer la prise en charge des patients.

Je remercie l'équipe Dynamique des Réponses Immunes et les membres du département d'immunologie de l'Institut Pasteur, ainsi que l'Institut National du Cancer qui m'a soutenu financièrement pendant cette thèse.

Prix Suzy et Guy Halimi / Aguirre-Basualdo



Sébastien DUMAS

Directeurs de thèse : Sylvia COHEN-KAMINSKY et Frédéric PERROS

Université Paris 11 Paris-Sud

Le récepteur NMDA, un nouvel acteur du remodelage vasculaire dans l'hypertension artérielle pulmonaire.

Mes travaux de thèse ont permis d'identifier le récepteur NMDA vasculaire comme un élément inattendu de la physiopathologie de l'HTAP. Les bloqueurs de cette cible en périphérie que nous développons actuellement pourraient constituer une nouvelle thérapeutique de cette maladie au pronostic encore sombre.

Étant curieux de nature, attiré par les défis intellectuels et intéressé par l'étude des mécanismes physiopathologiques, la réalisation de cette thèse de biologie m'est apparue comme une évidence.

Je tiens à remercier le fonds de dotation «Recherche en Santé Respiratoire» et la Fondation Recherche Médicale (FRM, bourse FDT20140931207) pour avoir financé ma thèse, ainsi que l'unité INSERM UMR-S 999 et le LabEx LERMIT au sein desquels j'ai réalisé ces travaux de recherche.

10 prix en SCIENCES

Prix Aguirre-Basualdo



Hervé ELETTO

Directeurs de thèse : Sébastien NEUKIRCH et Arnaud ANTKOWIAK

Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Le treuil élasto-capillaire : de la soie d'araignée aux actionneurs intelligents.

Cette thèse a permis de mettre en lumière un phénomène étonnant dans les soies d'araignées : leurs micro-gouttelettes de glue ne servent pas seulement à coller les proies, elles sont aussi capables de garder la toile entière sous tension malgré les éléments, en enroulant tout excès de soie en leur sein. Nous avons reproduit ce mécanisme à partir d'une simple microfibre plastique, ce qui ouvre les portes à une nouvelle classe de matériaux

hybrides solides-liquides, ainsi que de nombreuses solutions technologiques, par exemple pour la microfabrication 3D et les muscles artificiels.

La beauté à la fois simple et subtile de la mécanique de la « soft matter » me fascine, tant par son potentiel technologique que par les réponses qu'elle peut apporter à des questions de la vie de tous les jours.

Je souhaite remercier l'École Normale Supérieure de Paris pour son soutien financier qui m'a permis de me lancer dans cette thèse, et l'Institut d'Alembert pour son soutien scientifique et humain qui m'ont aidé à m'engager loin dans cette aventure.

Prix Arconati-Visconti



Marine BEZAGU

Directeurs de thèse : Janine COSSY et Patrick TABELING

Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Réactions chimiques et mélanges locaux induits par ultrasons : vers une chimiothérapie ciblée.

Ma thèse a porté sur l'utilisation combinée de microgouttes de perfluorocarbone (PFC) avec des ultrasons afin de déclencher à distance et de façon spatialement contrôlée l'ouverture de ces microgouttes et la libération de leur contenu, ouvrant ainsi la voie à la fabrication de médicaments directement dans les tumeurs.

Mes études m'ont donné le goût des projets de recherche pluridisciplinaires. C'est dans cette perspective que j'ai choisi mon sujet de thèse, mais également pour la portée médicale potentielle de ses applications.

Merci à l'institut Pierre-Gilles de Gennes pour la Microfluidique (IPGG) pour mon financement de thèse.



Élise DUBOUE-DIJON

Directeur de thèse : Damien LAAGE

Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Interactions entre une biomolécule et son environnement : de la dynamique d'hydratation à la catalyse enzymatique.

J'ai combiné modèles théoriques et simulations afin de décrire à l'échelle moléculaire l'interaction entre les biomolécules et leur solvant, en particulier pour élucider le rôle de l'eau en catalyse enzymatique. Ces travaux pourront guider les expérimentateurs dans le choix d'un solvant optimal, enjeu majeur en biocatalyse.

J'ai eu des professeurs fantastiques, qui m'ont communiqué leur passion pour la chimie dès le lycée. Depuis, ma fascination et ma curiosité pour le monde à l'échelle moléculaire m'ont naturellement orientée vers la recherche.

Tous mes remerciements à l'École Normale Supérieure, département de chimie, UMR 8640 Pasteur.

Prix Louis Forest



Émilie ABBY

Directeur de thèse : Gabriel LIVERA
Université Paris 7 Paris Diderot

L'entrée en méiose chez les mammifères : étude de nouveaux facteurs essentiels au cours de l'initiation et de la recombinaison méiotiques.

La méiose est un processus central pour la formation des gamètes, cellules de la fertilité chez les organismes eucaryotes. Ces travaux ont permis la caractérisation de deux nouveaux gènes essentiels à la fertilité car nécessaires à l'initiation et aux premières étapes de la méiose. Cette thèse met en lumière de nouveaux concepts dans l'étude de la reproduction sexuée et de la stabilité génétique.

La compréhension des spécificités phénotypiques et fonctionnelles des cellules et de leur destin me passionne. Les caractéristiques des cellules germinales et leur différenciation en gamètes, fondamentaux pour la génération de nouveaux individus, constituent, à mes yeux, un très beau sujet d'étude.

Je remercie chaleureusement le Laboratoire de Développement des Gonades ainsi que l'ensemble des membres de l'Institut de radiobiologie cellulaire et moléculaire du CEA de Fontenay-aux-Roses pour leur aide et leur précieux soutien. Je remercie également la fondation ARC pour la recherche sur le cancer.



Cédric RENTIER

Directeurs de thèse : Anna Maria PAPINI, Paolo ROVERO et Nadège LUBIN-GERMAIN
Université Cergy-Pontoise

Maladies auto-immunes : conception, synthèse et screening immunologique de peptides porteurs de modifications post-traductionnelles pour la caractérisation d'autoanticorps dans les sérums de patients.

Cette thèse porte sur la conception et la synthèse de molécules nouvelles permettant de comprendre le mécanisme des maladies auto-immunes (cirrhose biliaire primitive et diabète de type 1), de développer des outils innovants pour un suivi personnalisé et d'aider les cliniciens à mettre au point des traitements spécifiques.

J'ai été motivé par l'envie de poursuivre un projet à l'interface entre chimie et biologie pour mieux comprendre les mécanismes des pathologies liées au dysfonctionnement du système immunitaire.

Mes plus sincères remerciements vont à l'Agence Nationale de la Recherche (Projet Chaire d'Excellence PepKit) et à l'Université Franco-Italienne (Programme Vinci) pour l'aide financière ; ainsi qu'à la plateforme PeptLab@UCP et au Laboratoire de Chimie Biologique de l'Université de Cergy-Pontoise et au Laboratoire PeptLab de l'Université de Florence qui m'ont permis de réaliser ma thèse.

Prix Gandy



Charlie DEMENE

Directeur de thèse : Mickaël TANTER
Université Paris 7 Paris Diderot

Cartographie vasculaire et fonctionnelle du cerveau par échographie Doppler ultrarapide chez le petit animal et le nouveau né.

Ma thèse explore de nouvelles pistes pour l'imagerie du cerveau par ultrasons, grâce à une technologie très récente, le Doppler ultrarapide. Cette imagerie sera probablement incontournable dans la prochaine décennie pour l'imagerie de flux sanguins cérébraux, que ce soit en recherche fondamentale ou en pratique clinique.

J'ai choisi ce sujet, à l'interface entre physique et médecine, par passion pour l'acoustique et la physique des ondes, mais aussi pour la possibilité d'impacter directement la santé publique.

Je remercie Mickaël Tanter, Mathieu Pernot et Olivier Baud, ainsi que l'ensemble de L'Institut Langevin et l'Inserm.



Adrien FACON

Directeur de thèse : Serge HAROCHE
Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

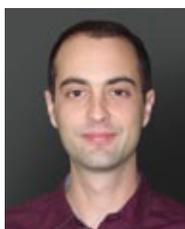
Chats de Schrödinger d'un atome de Rydberg pour la métrologie quantique.

En préparant expérimentalement des états non classiques de la matière appelés Chats de Schrödinger, j'ai exploité les propriétés les plus contre-intuitives de la physique quantique afin de mesurer d'infimes variations de champ électrique et ainsi démontrer de façon très spectaculaire l'efficacité de la métrologie quantique.

La physique quantique est une démarche intellectuelle renversante, d'une beauté froide, qui s'ajoute à une véritable élégance dans la pratique expérimentale. Cela m'a séduit !

Je tiens à remercier mes professeurs et encadrants Serge Haroche, Jean-Michel Raimond et Michel Brune pour tous ces savoureux et précieux moments passés à travailler ensemble, ainsi que l'École Polytechnique pour son soutien financier.

Prix Perrissin-Pirasset



Alexandre SOLON

Directeur de thèse : Julien TAILLEUR
Université Paris 7 Paris Diderot

Physique statistique de la matière active.

La matière active regroupe divers systèmes dans lesquels chaque constituant dissipe de l'énergie pour se déplacer. Dans cette thèse, j'ai étudié certains comportements spécifiques à ces systèmes, en particulier la transition vers un mouvement collectif.

Ce sujet est particulièrement intéressant car la matière active se trouve au carrefour de problèmes fondamentaux en physique statistique hors d'équilibre, et de recherches sur les applications possibles, notamment pour fabriquer des matériaux innovants. Tous mes remerciements au laboratoire MSC et aux nombreuses personnes qui ont contribué à cette thèse.

Prix Perrissin-Pirasset / Schneider



Yue Tony YU

Directeurs de thèse : Maxim KONTSEVICH et Antoine CHAMBERT-LOIR
Université Paris 7 Paris Diderot

Premiers pas de la géométrie énumérative non archimédienne.

Dans cette thèse, j'établis les premiers pas de la géométrie énumérative non archimédienne. Plusieurs résultats généraux ont été obtenus sur la géométrie des courbes non-archimédiennes et tropicales. En les appliquant, nous arrivons à construire de nouveaux invariants de comptage inaccessibles par des méthodes traditionnelles.

Je suis toujours fasciné par la beauté et le mystère des mathématiques.

Je remercie sincèrement mes directeurs de thèse, mes collègues, ma famille et mes amis.

Prix Thiessé de Rosemont / Demassieux



Isabelle TRISTANI

Directeur de thèse : Stéphane MISCHLER
Université Paris Dauphine

Existence et stabilité de solutions fortes en théorie cinétique des gaz.

L'objet de cette thèse est d'analyser des équations provenant de la théorie cinétique des gaz (Boltzmann, Landau ou Fokker-Planck). Plus précisément, on étudie la problématique de l'existence de solutions, ainsi que la question du retour vers l'équilibre de ces dernières.

L'étude de la théorie cinétique des gaz fournit des problèmes mathématiques passionnants, mais amène également à une compréhension plus profonde de phénomènes physiques.

Je souhaiterais remercier particulièrement le CEREMADE qui m'a accueilli tout au long de ma thèse ainsi que la Fondation L'Oréal.

16 prix en

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Prix Aguirre-Basualdo



Juliette DENIS

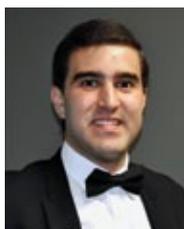
Directeurs de thèse : Annette BECKER et Nicolas WERTH
Université Paris 10 Paris-Ouest Nanterre La Défense

La fabrique de la Lettonie soviétique, 1939-1949. Une soviétisation de temps de guerre.

Ma thèse présente un regard croisé sur l'expansion du stalinisme dans les marges de l'URSS et la Seconde Guerre mondiale sur le front de l'Est. Comment les circonstances du conflit ont-elles à la fois impulsé et infléchi les méthodes de soviétisation : telle a été la question qui a aiguillé mes recherches. J'ai mobilisé les ressorts de l'histoire institutionnelle et politique, ainsi que de l'analyse sociale de la guerre et des déplacements de population.

Mon intérêt pour la langue, la culture et l'histoire de l'URSS s'est forgé dès mes années de lycée et n'a cessé de s'affermir. L'histoire soviétique, notamment celle des périodes les plus violentes (stalinisme, guerre), offre une entrée incontournable pour la compréhension du XX^e siècle.

Je tiens à remercier chaleureusement, outre mes institutions de rattachement, le CERCEC (Centre d'études sur les mondes russe, caucasien et est-européen, EHES) dont les membres ont accompagné mes recherches tout au long de ma thèse.



Romain Djamel FATHI

Directeurs de thèse : Guillaume PIKETTY et Martin CROTTY
Institut d'études politiques de Paris

« N'oubliez pas l'Australie » La mémorialisation de guerre australienne à Villers-Bretonneux.

Cette thèse de doctorat examine le processus de construction, de projection et de performance d'un aspect de l'identité nationale australienne – l'Anzac et son rôle central dans le récit national – par le prisme de la mémorialisation de guerre à Villers-Bretonneux, commune française de la Somme.

L'histoire est une discipline vivante et formidablement riche qui nous renseigne sur nous-mêmes. Cette réflexivité m'a toujours paru essentielle pour avancer intelligemment.

Cette aventure doctorale a bénéficié du soutien bienveillant de Sciences Po, The University of Queensland, Yale University, du Centre International de Recherche de l'Historial de la Grande Guerre, de leurs chercheurs et de leurs personnels, ainsi que du concours de l'Ambassade de France en Australie. Qu'il me soit permis de leur rendre grâce.



Nicolas FAUCHER

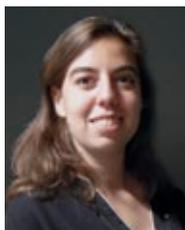
Directeurs de thèse : Olivier BOULNOIS et Pasquale PORRO
École pratique des hautes études

Les garanties de la foi chez les penseurs franciscains du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle.

Les théories médiévales de la foi ont trait à la recherche de la vérité et à l'étude de la morale, car elles définissent l'acte de foi comme un acte libre et moralement bon d'assentiment intellectuel. Elles préparent l'avènement d'un sujet épistémique moderne capable de choisir ce qu'il croit.

L'histoire de la philosophie médiévale, outre son extrême richesse intellectuelle, éclaire singulièrement notre siècle, dont le problème capital sera peut-être le problème religieux.

Je remercie chaleureusement pour leur généreuse ouverture et leur soutien stimulant, les équipes de chercheurs et l'ensemble des personnels du Laboratoire d'études sur les monothéismes de l'École pratique des hautes études et de l'Université de Bari, ainsi que ceux de la Maison française d'Oxford et de l'Université du Québec à Montréal qui m'ont accueilli.



Esther GAREL

Directeur de thèse : Jean-Luc FOURNET

École pratique des hautes études

Les testaments des supérieurs du monastère de Saint-Phoibammôn à Thèbes (VII^e siècle). Édition, traduction, commentaire.

La thèse présente un dossier bilingue (grec-copte) de papyrus et montre comment, en utilisant la forme du testament de droit privé, les supérieurs d'un monastère de Haute-Égypte lèguent à leur successeur la direction spirituelle du monastère en même temps que la propriété de ses biens et son administration.

La papyrologie documentaire, tout en étant une discipline très technique, permet de toucher à des domaines très divers : histoire (du droit, des institutions, des religions), sociologie, (socio)linguistique.

Je remercie l'UMR 8167 « Orient et Méditerranée » (équipe « Monde Byzantin ») et l'école doctorale de l'EPHE (ED 472) pour leur soutien financier qui a facilité mes recherches.



Charlotte MARCHINA

Directeurs de thèse : Jacques LEGRAND et Charles STEPANOFF

Institut national des langues et civilisations orientales

Faire communauté. Étude anthropologique des relations entre les éleveurs et leurs animaux chez les peuples mongols (Halh de Mongolie et Bouriates d'Aga, Russie).

Dans ma thèse, j'étudie la manière dont les éleveurs nomades mongols cohabitent, communiquent et coopèrent avec les animaux qu'ils élèvent. Loin d'être réductible à un simple rapport de domination, l'élevage pastoral apparaît comme un système d'interactions complexes dans lequel les animaux deviennent pleinement agents.

À l'ère de l'anthropocène, je souhaite plus largement interroger les manières dont les humains envisagent leur cohabitation avec d'autres espèces.

Passionnée par les langues, les rencontres avec d'autres cultures et les relations qu'entretiennent les humains avec la nature, j'ai rapidement vu dans l'anthropologie la discipline idéale qui permettait de réunir épanouissement intellectuel, rencontres humaines et découvertes incessantes.

Cette recherche n'aurait pas pu être ce qu'elle est sans le soutien financier de l'INALCO, de l'équipe ASIES, du GDRI « Nomadisme, société et environnement en Asie centrale et septentrionale », du MNHN et de la mission archéologique conjointe Monaco-Mongolie.



Aude PLAGNARD

Directrice de thèse : Mercedes BLANCO

Université Paris 4 Paris-Sorbonne

Une épopée ibérique. Autour des œuvres d'Alonso de Ercilla et de Jeronimo Corte-Real (1569-1578).

L'épopée militaire et historique de la fin du XVI^e siècle traite en Espagne et au Portugal d'enjeux poétiques et politiques communs : la mondialisation des deux empires et l'exploration des rapports entre les deux monarchies de la péninsule. Cette recherche légitime une approche comparée et conjointe des littératures espagnoles et portugaises à l'époque moderne.

C'est la langue du Siècle d'Or, sa densité et sa fluidité qui m'ont convaincue de consacrer mes recherches à cette période. Ce sont les sources poétiques qui m'ont conduite à descendre le Tage de Madrid à Lisbonne pour découvrir le versant portugais de la péninsule.

Je remercie l'institut d'études ibériques et hispaniques et la Casa de Velázquez pour les excellentes conditions de travail qui m'ont été offertes à Paris, à Lisbonne et à Madrid pendant ma thèse.

Prix Aguirre-Basualdo / André Labrouquère



Clément SIGALAS

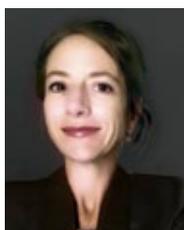
Directeur de thèse : Michel MURAT
Université Paris 4 Paris-Sorbonne

La guerre manquée. Représentations de la Seconde Guerre mondiale dans le roman français (1945-1960).

Cette thèse analyse une vingtaine de romans dont le point commun est de donner à voir une guerre irréaliste et une communauté impuissante. Elle montre comment le roman a constitué un espace d'investigation propre, attaché à pointer les failles du discours épique alors dominant.

J'ai choisi la Seconde Guerre mondiale parce qu'elle représente l'absolu de l'horreur et de la grandeur ; et le roman parce qu'il est le meilleur moyen d'accéder à la dimension intérieure de l'expérience et d'en appréhender la complexité.

Prix Benabou / Aguirre-Basualdo



Julie DOYON

Directeurs de thèse : Marie-José MICHEL et François-Joseph RUGGIU
Université Paris 13 Paris Nord

L'atrocité du parricide au XVIII^e siècle. Le droit pénal dans les pratiques judiciaires du parlement de Paris.

Ma thèse analyse la construction empirique du crime « atroce » de parricide selon le droit pénal appliqué dans le ressort du parlement de Paris au XVIII^e siècle. Sous le régime de l'arbitraire, la jurisprudence parisienne du parricide préfigure les codes de la Révolution (1791) et de l'Empire (1810).

Mon intérêt pour l'histoire sociale des désordres familiaux m'a amenée à réfléchir aux rationalités judiciaires ainsi qu'aux cultures juridiques et politiques qui leur donnent sens à l'époque moderne.
Je remercie tout particulièrement le laboratoire Pléiade et le centre Roland Mousnier.

Prix Louis Forest



Jean-Noël ALLARD

Directrice de thèse : Pauline SCHMITT PANTEL
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La cité du rire. Le politique et la dérision à Athènes à l'époque classique.

La thèse met en exergue le rôle central de la dérision dans le fonctionnement de la cité démocratique athénienne à l'époque classique. Le rire non seulement confortait le pouvoir du peuple, mais déjouait aussi les tensions sociales. Plus largement cette étude espère contribuer au renouvellement des études sur le rire en sciences sociales.

Le monde grec antique, proche du nôtre et pourtant si étranger, m'a très tôt fasciné. J'y trouvais le lieu d'une anthropologie susceptible de m'aider à mieux cerner l'homme contemporain.
Je voulais exprimer ma gratitude au laboratoire Anhima qui m'a toujours soutenu dans mon projet de recherche.



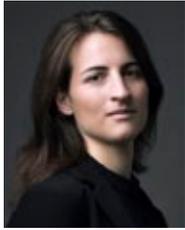
Céline BARRAL

Directrice de thèse : Catherine COQUIO
Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Le "tact" des polémistes. Du local au mondial, trois œuvres de polémistes au début du XX^e siècle (Charles Péguy, Karl Kraus, Lu Xun).

L'œuvre de polémiste a une physionomie particulière liée à sa tension entre actualité et visée historique, locale et mondiale. La thèse travaille sur la notion de « tact » pour mieux comprendre la logique critique du polémiste, son traitement du nom, du détail, du rythme et de la perspective.

La littérature comparée permet d'explorer la singularité des œuvres tout en s'interrogeant sur l'éloignement des hommes, des langues et des cultures.
Je remercie l'équipe de recherche « Littérature, histoires, esthétique » (EA7322), à l'université Paris 8.



Sophie GAILLARD

Directeur de thèse : Jean-Yves GUERIN

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

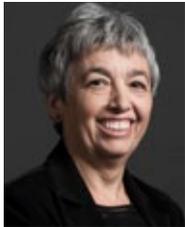
Écrivains et metteurs en scène à l'école du Cartel. L'épreuve de la collaboration.

En confrontant les archives de cinq héritiers du Cartel (Barsacq, Meyer, Serreau, Barrault et Blin) et celles de trois générations d'auteurs (Claudel, Gide, Anouilh, Couturier, Ionesco, Beckett, Schehadé et Keineg), l'étude se propose de mettre en lumière les logiques qui, loin des enseignements de Copeau, ont déterminé les rapports de forces au sein des collaborations, et contribué à redéfinir la fonction et l'auctorialité des créateurs.

Ma passion du théâtre (comme pratique scénique et comme genre littéraire) m'a naturellement orientée vers la littérature et les arts du spectacle. L'approche génétique du fait théâtral m'a permis d'étudier, loin des querelles d'école, les interactions entre le textuel et le scénique et d'interroger les dynamiques de création.

Je tiens à remercier l'École doctorale 120, l'Unité mixte de recherche THALIM et la fondation Thiers centre de recherches humanistes de l'Institut de France.

Prix Louis Forest / Thiessé de Rosemont



Maria do Carmo MARTINS PIRES

Directrices de thèse : Jacqueline PENJON et Ana Mafalda LEITE

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Entre engagement et distanciation : le dilemme d'un écrivain, Germano Almeida, dans la société post-coloniale du Cap-Vert.

Cette thèse analyse l'œuvre littéraire de G. Almeida dans le but de montrer comment tout en s'inscrivant dans une modernité qui prône la déconstruction des discours, elle ne cesse de tenter de donner forme à une société revendiquant une identité créole habile à accorder l'altérité.

Ce sujet m'offrait la possibilité de tisser des liens entre différents domaines du savoir qui m'intéressent, pour tenter d'analyser les négociations complexes qu'engendre la rencontre de l'Autre.

Prix Piedallu Philoche



Paul BAUDRY

Directeurs de thèse : Sadi LAKHDARI et Ina SALAZAR

Université Paris 4 Paris-Sorbonne

Le classique chez Julio Ramon Ribeyro : réflexions et inflexions. Recherches sur le corpus parafictionnel et la réception de son œuvre.

Cette thèse pluridisciplinaire se propose de comprendre la poétique antimoderne, la réhabilitation nationale et l'idéologie conservatrice de l'œuvre du péruvien Julio Ramón Ribeyro (1929-1994), grand oublié du boom latino-américain des années 1960, à la lumière de la notion de classique.

Dans mon parcours universitaire et personnel, la littérature latino-américaine constitue mon champ de recherche, mais aussi de création. J'y travaille avec bonheur dans un esprit d'exigence, de partage et de culture des valeurs humanistes.

Je tiens à remercier l'université Paris-Sorbonne, ainsi que l'Institut Hispanique (CRIMIC), pour son accueil et son soutien tout au long de ces années en tant qu'enseignant et chercheur. Ma gratitude s'adresse aussi à la Société des Hispanistes Français (SHF) dont la bourse d'excellence m'a permis de poursuivre mes recherches au Pérou.

Prix Richelieu



David LEMLER

Directeurs de thèse : Judith OLSZOWY-SCHLANGER et Paul CLAVIER

École pratique des hautes études

Création du monde et arts d'écrire dans la philosophie juive médiévale (X^e-XV^e siècles).

Je propose un nouveau paradigme pour aborder les stratégies complexes d'écriture adoptées par les principaux philosophes juifs médiévaux lorsqu'ils traitent de la création du monde. Au lieu d'y voir un stratagème politique visant à dissimuler l'incompatibilité de la philosophie aristotélicienne et de la Torah, nous proposons de les lire comme le symptôme d'un problème proprement philosophique qui touche aux limites du langage humain.

L'étude de la philosophie juive médiévale m'est progressivement apparue comme le meilleur moyen de mesurer les effets de la rencontre de la pensée juive et de la rationalité philosophique.

Je remercie l'équipe « SAPRAT », Savoirs et Pratiques du Moyen Âge au XIX^e siècle, (EA 4146), de l'EPHE, qui a accueilli le travail de thèse et le « GEO », groupe d'études orientales slaves et néo-helléniques (EA 1340) de l'université de Strasbourg qui m'a accueilli en tant qu'ATER à partir de 2013.

Prix Schneider / Aguirre-Basualdo



Claude CHEVALEYRE

Directeur de thèse : Pierre-Etienne WILL

École des hautes études en sciences sociales

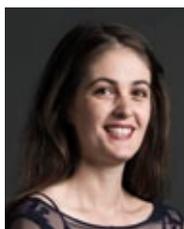
Recherches sur l'institution servile dans la Chine des Ming et des Qing.

Cette thèse se propose de revenir sur l'histoire du fait servile en Chine moderne. Après une étude détaillée de l'abolition de l'esclavage en 1910 et des révoltes d'esclaves au XVII^e siècle, elle propose une analyse renouvelée du statut des « esclaves » en s'attachant à examiner l'articulation entre normes et pratiques de l'asservissement.

Après une formation en chinois à l'INALCO, l'auteur s'est tourné vers l'étude de l'histoire sociale de la Chine moderne à travers l'analyse d'un fait social total, celui de la servitude, encore trop méconnu de l'historiographie.

Remerciements au Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine.

Prix de thèse André Topia



Leslie DE BONT

Directrice de thèse : Catherine LANONE

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

« Like anecdotes from a case-book » : dialogues entre discours théoriques et représentation du singulier dans les romans de May Sinclair.

Cette thèse étudie le dialogue entre les romans et écrits théoriques de May Sinclair à travers le prisme de la littérature conçue comme une étude de cas. Elle montre la complexité et la singularité de l'écriture de cette romancière méconnue, qui vient enrichir notre compréhension du modernisme britannique.

C'est en CPGE, grâce à Joël Blondel, grâce à la beauté et à la complexité des textes qu'il nous a fait étudier, que mon choix s'est porté sur les littératures anglophones.

Je remercie le pôle Vortex, littérature et arts du monde anglophone des XIX^e et XX^e siècles pour son soutien.

3 prix en PHARMACIE

Prix Aguirre-Basualdo / Canat



H  l  ne CHAPY

Directeur de th  se : Salvatore CISTERNINO

Universit   Paris 5 Paris Descartes

Identification fonctionnelle et mol  culaire d'un transporteur de psychotropes et de substances d'abus.

Le cerveau est un organe privil  gi   car prot  g   du sang par la barri  re h  mato-enc  phalique o   des transporteurs r  gulent sp  cifiquement le passage de mol  cules. Ce travail de recherche a permis de caract  riser un nouveau transporteur impliqu   dans la distribution de psychotropes et de substances d'abus (ex: coca  ne, nicotine). Ce transporteur appara  t comme un nouvel   l  ment dans la compr  hension des variabilit  s de r  ponses aux psychotropes.

Au cours de mes   tudes de pharmacie, la pharmacocin  tique et son aspect transdisciplinaire m'ont tout de suite attir  e. J'ai r  alis   une th  se de sciences afin de travailler dans ce domaine et de m'impliquer    long terme dans un projet de recherche.

Je souhaite remercier mon directeur de th  se, l'UMRS 1144 ainsi que Technologie Servier et la fondation Paris Descartes pour leurs soutiens scientifique et financier. Merci aussi au Pr. Scherrmann qui m'a fait d  couvrir et aimer la pharmacocin  tique.

Prix R  gnier



  lodie VALADE

Directeur de th  se : Sa  k URIEN

Universit   Paris 5 Paris Descartes

Traitement et pr  vention de la transmission de l'infection    VIH : analyse pharmacocin  tique de l'emtricitabine par approche de population.

L'emtricitabine est une mol  cule cl   du traitement anti-VIH, mais peu   tudi  e car consid  r  e comme efficace et peu toxique. L'enjeu de cette th  se   tait de comprendre et mod  liser le devenir de ce m  dicament dans l'organisme pour des populations ou des milieux biologiques particuliers, avec pour objectif une adaptation posologique en pratique clinique.

Lors de mes   tudes de pharmacie, j'ai tr  s vite   t   attir  e par la pharmacocin  tique et son c  t   pluridisciplinaire, ainsi que par sa finalit   : apporter une aide aux patients.

Je souhaite remercier l'association Sidaction qui, par son soutien financier, a permis la r  alisation de l'  tude de la pharmacocin  tique de l'emtricitabine dans le tractus g  nital masculin.

Prix R  gnier / Louis Forest



K  vin COTTET

Directrice de th  se : Marie-Christine LALLEMAND

Universit   Paris 5 Paris Descartes

Symphonia globulifera : extraction,   tudes m  tabolomiques et h  misynth  se d'analogues de la guttif  rone A    vis  e antiparasitaire.

L'objectif de cette th  se fut le d  veloppement de nouvelles mol  cules naturelles pour le traitement des maladies parasitaires. La guttif  rone A, extraite du *Symphonia globulifera* a   t   pharmacomodul  e pour obtenir trois g  n  rations d'analogues    l'efficacit   croissante.

J'ai toujours   t   passionn   par la compr  hension du vivant, je me suis alors tourn   vers les sujets    l'interface de la chimie et de la biologie.

Je tiens    remercier le laboratoire de Pharmacognosie de l'universit   Paris Descartes pour son accueil chaleureux. Je remercie   galement le minist  re de l'Enseignement sup  rieur et de la Recherche, pour m'avoir soutenu tout au long de mes   tudes sup  rieures.



La composition des jurys



Droit de la mer

Prix Mariani / Aguirre-Basualdo

Coordonnateur : Philippe DELEBECQUE, professeur des universités
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Éric CANAL-FORGUES, professeur des universités, Université Paris 5 Paris Descartes

Jacqueline DUTHEIL de la ROCHÈRE, professeur des universités,
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Jean-Paul PANCRACIO, professeur émérite des universités,
Université de Poitiers

Droit et Sciences politiques

Prix Aguirre-Basualdo

Prix honorifique Paul Deschanel

Prix honorifique Dupin-Ainé

Prix honorifique Georges Scelle

Prix honorifique Henri Wahl

Coordonnateur : Mikhaïl XIFARAS, professeur agrégé de droit public,
Institut d'études politiques de Paris, École de droit

Jean-David DREYFUS, professeur des universités,
Université Paris Dauphine

Benoît PLESSIX, professeur des universités,
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Droit privé

Prix André Isoré

Prix honorifique Dennerly

Prix honorifique Ripert

Coordonnatrice : Pierrette PINOT, conseillère doyenne honoraire à la Cour de cassation

Hélène AUBRY, professeur des universités,
Université Paris 11 Paris-Sud

Mélanie CLÉMENT-FONTAINE, maître de conférences HDR,
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Pierre LAVIGNE, avocat général à la Cour de cassation

Pascal LOKIEC, professeur des universités,
Université Paris 10 Paris-Ouest Nanterre la Défense

Droit public et Droit civil

Prix Louis Forest / Picard

Prix Aguirre-Basualdo / Rubinstein

Prix honorifique Capitant

Prix honorifique Levy-Ullmann

Coordonnateur : Pascal CHAIGNEAU, professeur des universités,
Université Paris 5 Paris Descartes,
Président de la section de science politique

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, professeur des universités,
Université Paris 11 Paris-Sud

Elizabeth ZOLLER, professeur des universités
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Lettres et Sciences humaines

Prix Aguirre-Basualdo

(arts et histoire ancienne)

Coordonnateur : François BOUGARD, professeur des universités,
Université Paris 10 Paris-Ouest Nanterre la Défense
Directeur de l'institut de recherche Histoire des textes (IRHT)

Olivier BERTRAND, professeur des universités,
Université de Cergy-Pontoise

Laurent MORELLE, directeur d'études,
École pratique des hautes études

Prix Aguirre-Basualdo

(anthropologie, histoire et géographie)

Coordonnatrice : Marie-José MICHEL, professeur des universités,
Université Paris 13 Paris-Nord

Michel NAEPELS, directeur d'études à l'EHESS,

Sébastien VELUT, professeur des universités, vice-président aux relations internationales et européennes,
Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Lettres et Sciences humaines

Prix Aguirre-Basualdo

Coordonnateur : Philippe GERVAIS-LAMBONY, professeur des universités,
Université Paris 10 Paris-Ouest Nanterre la Défense
Directeur de l'école doctorale "Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent"

Catherine MAYAUX, professeur des universités,
Université de Cergy-Pontoise

Jürgen RITTE, professeur des universités,
Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Prix Bénabou / Aguirre-Basualdo

Prix Aguirre-Basualdo

Coordonnatrice : Françoise DARTOIS-LAPEYRE, maître de conférences,
Université Paris 4 Paris-Sorbonne

Jacques-Olivier BOUDON, professeur des universités,
Université Paris 4 Paris-Sorbonne

Laurent JAFFRO, professeur des universités,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Jean-Marie LE GALL, professeur des universités,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Natalia MUCHNIK, maître de conférences à l'EHESS

Prix Louis Forest

Coordonnateur : François PERNOT, professeur des universités,
Université de Cergy-Pontoise

Nathalie GOROCHOV, professeur des universités,
Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Nicolas HATZFELD, professeur des universités
Université Évry-Val-d'Essonne

Prix Louis Forest (en Lettres)

Prix Louis Forest / Thiessé de Rosemont

Prix Aguirre-Basualdo Labrouquère

Coordonnatrice : Suzy HALIMI, professeur des universités émérite,
Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Michael LUCKEN, professeur des universités,
INALCO

Alain SCHAFFNER, professeur des universités,
Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Marie VRINAT-NIKOLOV, professeur des universités,
INALCO

Prix Richelieu

Coordonnateur : François VATIN, professeur des universités,
Université Paris 10 Paris-Ouest Nanterre la Défense

Brigitte GAUTHIER, professeur des universités,
Université Évry-Val-d'Essonne

Pierre ROUILLARD, directeur de recherche au CNRS

Prix Schneider / Aguirre-Basualdo

Prix Aguirre-Basualdo

Coordonnateur : Jean-Frédéric SCHAUB, directeur d'études à l'EHESS

Joanna NOWICKI, professeur des universités,
Université de Cergy-Pontoise

Gisèle SEGINGER, professeur des universités,
Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Prix Piedallu Philoche

Coordonnatrice : Elisabeth BELMAS, professeur des universités,
Université Paris 13 Paris-Nord

François de POLIGNAC, directeur d'études à l'EPHE

François SEMAH, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle

Médecine

Prix Aguirre-Basualdo / Robin

Coordonnateur : Benoît EURIN, professeur des universités, praticien hospitalier,
Université Paris 7 Paris Diderot, Hôpital Lariboisière

Pierre BEY, professeur émérite,
Institut Curie

Jacqueline CAPEAU, professeur des universités,
Université Paris 6 Pierre et Marie Curie, Hôpital Saint-Antoine

Prix Louis Forest

Prix Louis Forest / Kuntz - Chagniot

(Progrès dans la médecine ou spécialisé en chirurgie)

Coordonnateur : Jean-Jacques HAUW, professeur des universités honoraire,
membre de l'Académie nationale de médecine

Cécile BADOUAL, professeur des universités émérite,
Université Paris 5 Paris Descartes

Marie-Christophe BOISSIER, professeur des universités, praticien hospitalier,
Université Paris 13 Paris-Nord, Hôpital Avicenne

Prix Suzy et Guy Halimi / Aguirre-Basualdo

(Spécialisé en pneumologie et maladies infectieuses)

Coordonnateur : Claude GOFSTEIN, docteur anesthésiste

Daniel BEQUET, neurologue, Clinique de Rochebrune

Claudine BLANCHET-BARDON, directrice du centre d'études et de traitement des maladies génétiques, Hôpital Saint-Louis

Marcel BONAY, professeur des universités, praticien hospitalier, Université Paris 10 Paris-Ouest Nanterre La Défense, Hôpital Ambroise Paré

Benoît EURIN, professeur des universités, praticien hospitalier, Université Paris 7 Paris Diderot, Hôpital Lariboisière

Bruno HOUSSET, professeur des universités, praticien hospitalier, Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Hôpital Intercommunal de Créteil

Prix Gustave Roussy / Aguirre-Basualdo

(Spécialisé en recherche sur le cancer)

Coordonnateur : François GOLDWASSER, professeur en cancérologie, Hôpital Cochin Port-Royal

Thierry LE CHEVALIER, professeur des universités, praticien hospitalier, Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Institut Gustave Roussy

Jean-Philippe SPANO, professeur des universités, praticien hospitalier, Université Paris 6 Pierre et Marie Curie, Hôpital Pitié-Salpêtrière

Pharmacie

Prix Aguirre-Basualdo / Canat

Coordonnatrice : Geneviève DURAND, professeur des universités honoraire, Université Paris 11 Paris-Sud, Faculté de Pharmacie de Châtenay-Malabry

Jean-Louis LAPLANCHE, professeur des universités, praticien hospitalier, Université Paris 5 Paris Descartes, Hôpital Lariboisière

Isabelle MOMAS, professeur des universités, Université Paris 5 Paris Descartes

Patrice PROGNON, vice-doyen de la faculté de pharmacie, Université Paris 11 Paris-Sud

Prix Régnier

Prix Régnier / Louis Forest

Coordonnateur : Dominique DURAND, doyen honoraire de l'Académie nationale de pharmacie, professeur des universités, Université Paris 5 Paris Descartes

Jean-Claude CHAUMEIL, professeur des universités émérite, Université Paris 5 Paris Descartes

Jean-Louis JAMET, membre de l'Académie nationale de pharmacie

Sciences

Prix Aguirre - Basualdo

en Sciences de la matière, Physique, Chimie, Sciences de l'univers, Technologie.

Prix Arconati-Visconti

Coordonnateur : Olivier PARISEL, professeur des universités,
Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Mélanie ETHEVE-QUELQUEJEU, professeur des universités
Université Paris 5 Paris Descartes

Emmanuel HEBEY, professeur des universités
Université de Cergy-Pontoise

Prix Louis Forest

en Sciences de la Vie

Coordonnateur : Arnaud DUCRUIX, professeur des universités,
Université Paris 5 Paris Descartes

Nathalie CHARNAUX, professeur des universités, praticien hospitalier,
Université Paris 13 Paris-Nord

Pierre NETTER, professeur des universités,
Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Jane LECOMTE, professeur des universités,
Université Paris 11 Paris-Sud

Prix Gandy

Coordonnateur : Philippe LECHEMINANT, professeur des universités,
Université de Cergy-Pontoise

Barbara DEMENEIX, professeur des universités,
Muséum national d'Histoire naturelle

Laurent GAUTRON, professeur des universités,
Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Prix Perrissin-Pirasset

Prix Arconati-Visconti

Coordonnateur : Didier GEIGER, professeur des universités,
Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Nadège LUBIN-GERMAIN, professeur des universités,
Université de Cergy-Pontoise

Laurent DESVILLETES, professeur des universités,
Université Paris 7 Paris Diderot

Sciences

Prix Perrissin-Pirasset / Schneider

(Mathématiques fondamentales et appliquées)

Prix Rosemont / Demassieux

(Mathématiques fondamentales et appliquées)

Coordonnateur : Henri BERESTYCKI, directeur d'études à l'EHESS

Olivier DEBARRE, professeur des universités,
École normale supérieure de Paris

Catherine DONATI-MARTIN, professeur des universités,
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Boban VELICKOVIC, professeur des universités,
Université Paris 7 Paris Diderot

Sciences économiques et Gestion

Prix Aguirre-Basualdo

Prix honorifique Nogaro

Prix honorifique Vouters

Coordonnateur : Jacques ROJOT, professeur des universités émérite,
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Didier FOLUS, professeur des universités,
Université Paris 10 Paris-Ouest Nanterre la Défense

Jean-Pierre LAFFARGUE, professeur des universités émérite,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

François LEGENDRE, professeur des universités,
Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Christian SCHMIDT, professeur des universités émérite,
Université Paris Dauphine

Prix Pirou / Aguirre-Basualdo

Prix Louis Forest

Prix Louis Forest / Aguirre-Basualdo

Prix honorifique Richelieu

Coordonnateur : Alain DESDOIGTS, professeur des universités,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Cécile COUHARDE, professeur des universités,
Université Paris 10 Paris-Ouest Nanterre la Défense

Emmanuel DUGUET, professeur des universités,
Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Edith GINGLINGER, professeur des universités,
Université Paris Dauphine

Prix Pierre et Yvette Roudy

Membres du Jury

M. le Recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie, chancelier des universités de Paris

Yvette ROUDY, ancienne ministre

Jean BOUQUIN, directeur du Théâtre Dejazet

Françoise DURAND, professeur de lettres, retraitée

Marie-France GEORGES, professeur de philosophie et de théâtre, retraitée

Joël HILLION, professeur d'anglais, retraité

Ivan LEVAÏ, journaliste

Elisabeth LAUREAU-DAULL, professeur de lettres, retraitée

Patricia MAMET-SOPPELSA, juriste

Marie-Claire PAPONNAUD, ancienne directrice d'études

Jean-Pierre SALDOU, retraité de la Police

Anca VISDEI, femme de lettres, éditrice

Jury suppléant

Michel DUMOLARD

André LUCAS



Vous aussi, rejoignez l'histoire.

Soutenez la restauration d'une œuvre emblématique en Sorbonne.

Plus d'infos
mecenas@sorbonne.fr

www.ac-paris.fr / www.sorbonne.fr / communication.sorbonne@ac-paris.fr

	@academie_paris		AcademieParis
	paris.academie		academie_paris
	+academieparis		academieparis